

SAINT-MANDÉ MAG

N°276 Mars 2023 saintmande.fr



À la Une
VOICI LE PRINTEMPS DES FAMILLES !

Focus
BUDGET 2023 : PROJETS ET INVESTISSEMENTS



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

P.15

**VIE
ÉCONOMIQUE**
Petit Bateau
débarque à
Saint-Mandé



P.27

À TOUT ÂGE
Loisirs et animations
pour nos séniors



SAINT-MANDÉ MAG N°276 / MARS 2023 est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex- Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencil **RÉDACTION** Isabelle Fouché
CONCEPTION GRAPHIQUE Valérie Besser **VISUELS** Mairie de Saint-Mandé / Mathieu Génon / Adobe Stock
IMPRESSION Imprimeries Morault **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP Régie publicitaire 01 45 14 14 40 **NOMBRE D'EXEMPLAIRES**
14 500 Dépôt légal à parution

POUR EN SAVOIR + www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

 Ville de Saint-Mandé  94160.saintmande  @saintmande

P.05 RÉTROSPECTIVE

P.06 À LA UNE

Marg'Home inaugurée / Notre cœur de ville, demain ? / Le Printemps des Familles / Bilan 2022 du CLSPD

P.12 FOCUS

Investissements renforcés et préservation des services publics

P.16 CADRE DE VIE

Incivilités, ça suffit ! / Les rues Hamelin et Durget ont fait peau neuve

P.18 RENCONTRE

Haïk Davtian, violoniste et chef d'orchestre

P.19 DÉTENTE

Sélectionnés pour vous / Et toque !

P.20 CULTURE ET VOUS

Désherbage de printemps à la médiathèque / Saint-MandéScope / Coup de projecteur sur le Printemps des Poètes / Portrait : Julien Bleitrach, comédien et metteur en scène

P.24 HISTOIRE

Un sas vitré pour l'église Notre-Dame de Saint-Mandé

P.26 À TOUT ÂGE

Prévention et détection du cancer colorectal / Les rendez-vous de la Maison de la Famille

P.28 LES ASSOS

L'équipe première de la Lorraine en quart de finale / Remise en forme avant l'été / L'actualité des associations saint-mandéennes / FCSM : Transmettre le foot et ses valeurs

P.34 LIBRE EXPRESSION

La tribune des groupes de l'opposition

P.36 SERVICES

Permanences des élus / Pharmacies de garde / Le Temps des Aidants / Changement d'heure / UFC Que choisir ? / Aide au numérique / Collecte de sang / Enquête publique / Vide-greniers / Inscriptions scolaires et périscolaires / Rénovation énergétique

P.38 ÉTAT CIVIL

Les naissances, mariages et les 100 ans de Nisen Rapoport

JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

“ *Saint-Mandé
15^e sur 1300
au palmarès des
communes où il fait
bon vivre avec un
enfant en Île-de-
France.* ”

Chères Saint-Mandéennes,
Chers Saint-Mandéens,

Il y a quelques jours, le Parisien a décerné le palmarès des communes “où bien vivre avec un enfant en Île-de-France”. Santé, famille, sécurité, environnement et éducation, autant de thèmes qui, croisés avec de nombreuses données statistiques, ont permis d’établir le top 20 des villes de la région.

Saint-Mandé se classe ainsi en 15^e position sur les presque 1300 communes d’Île-de-France, aux côtés de quatre autres villes du Val-de-Marne, dont Vincennes. Bien sûr, ces classements peuvent demeurer, à certains égards, généraux et subjectifs, pour autant, chaque commune a été notée sur des critères évoqués autour des cinq thématiques choisies.

En matière de santé, nous poursuivons nos efforts afin de maintenir une offre de soins pour tous, que ce soit par l’intermédiaire de nos services municipaux (Centre de soins et Service de soins infirmiers à domicile), que par les actions menées en partenariat avec les médecins libéraux à l’instar de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) créée récemment. De même, nos actions à destination de nos séniors, renforcées depuis peu, contribuent à cette qualité de vie et à

l’accompagnement des plus fragiles.

La famille est également au cœur de notre action puisqu’en moins de trois ans, nous avons créé une nouvelle crèche “Le Petit Parc” qui accueille une trentaine de bébés depuis septembre, nous déployons notre offre de séjours de vacances pour nos jeunes et poursuivons notre travail au sein de l’ensemble de nos crèches et de nos groupes scolaires, avec, récemment, l’inauguration de la Cour Oasis de l’école Paul Bert. La famille étant considérée au sens large par notre équipe municipale, nous avons souhaité regrouper au sein de la Direction de la Famille l’ensemble des services, de la petite enfance, du scolaire et des séniors afin de proposer à chacun des activités, des services et un accueil de proximité. À cela s’ajoutent bien sûr les nouvelles animations proposées durant les fêtes de fin d’année et l’été.

Concernant la thématique sécurité, vous le savez, elle est une priorité de la Municipalité. Plus de 15 agents de police municipale ont été recrutés en deux ans, une brigade canine a été mise en place, ainsi qu’une brigade verte, et nous poursuivons le déploiement de nos caméras de vidéo-protection. Pour rappel, nous sommes l’une des rares Polices municipales ouverte 7/7 et 24/24, avec des agents municipaux armés.

Enfin, la période récente a démontré l’importance des politiques en matière de transition énergétique et environnementale. Depuis plusieurs années, Saint-Mandé est exemplaire en la matière : éclairage public 100% LED, rénovation thermique des bâtiments, réaménagements urbains et végétalisation, prévention et sensibilisation en matière de gestion et traitement des déchets, etc. Prochainement, la ville accueillera une



recyclerie/ressourcerie et nous inaugurerons le nouveau parc de la “pointe Paul Bert”.

À titre personnel, j’ajouterais une catégorie avec le cadre de vie et l’animation des commerces. La propreté et l’entretien de nos espaces verts contribuent à notre qualité de vie et nous déployons d’importants moyens en ce sens, malgré une hausse réelle des incivilités au quotidien. Par ailleurs, depuis deux ans, notre politique dynamique en faveur du commerce commence à porter ses fruits : *la Cabane*, *Petit Bateau*, le nouveau traiteur italien, ainsi que de nouvelles enseignes se sont installées dans notre commune pour le plaisir de tous. Nous poursuivons nos efforts car il reste encore des locaux vacants et des actions à mener mais nous sommes en bonne voie.

En ce qui nous concerne, nous poursuivons avec engagement et sérieux la mise en œuvre de notre projet pour Saint-Mandé.

Bien sincèrement.

A handwritten signature in black ink that reads "Julien Weil".

SYNDIC ORLY-SAINCLAIRE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - SYNDIC



CHARGES TROP ÉLEVÉES... ABSENCE DE RÉPONSES AUX COURRIERS...
MANQUE DE RÉACTIVITÉ... INTERLOCUTEURS INJOIGNABLES...

Souhaitez-vous changer de Syndic ?

CONTACTEZ NOUS POUR UNE PROPOSITION SOUS 48H !

Les Avantages du Syndic Orly-Sainclair

- ◆ Basé sur un interlocuteur expérimenté
- ◆ Structure réactive
- ◆ Tarifs préférentiels
- ◆ 30 ans d'expérience à Saint-Mandé
- ◆ 4 visites incluses au forfait



Frédéric ORLY

Frédéric Orly reste
à votre écoute au

06 79 93 61 82

orly.f@outlook.fr

Ou à nos cabinets :

3, rue de Montreuil 94300 Vincennes
176 Avenue de la République 94120 Fontenay sous Bois
3, place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 04 03 75

51 Avenue de Paris
94300 Vincennes

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

JEUNESSE

Séjour de ski à Bramans

Du 18 au 25 février, de jeunes saint-mandéens ont pu profiter d'un séjour vivifiant en Haute Maurienne. Glisse, visites et soirées festives étaient au programme !



CULTURE

15^e édition du Salon du Livre à part

Toujours le même succès pour cet événement organisé par la Ville et Muriel Poulaillon, Commissaire du Salon, donnant l'opportunité aux Saint-Mandéens de découvrir des livres de la petite édition.



ENFANCE

Cours oasis

Inauguration le 28 janvier dernier des cours oasis du groupe scolaire Paul Bert par le Maire, Julien Weil, entouré d'élus du Conseil municipal, du député Guillaume Gouffier Valente, de Marie-Christine Greiner, Inspectrice de l'Éducation nationale et de nombreux enfants.



MARG'HOME

PAR PRINCESSE MARGOT



PRINCESSE MARGOT

MARG'HOME INAUGURÉE

Depuis 10 ans, l'association *Princesse Margot* œuvre pour les enfants atteints de cancer. Elle a ouvert, au 18 rue Poirier à Saint-Mandé, une maison de parents qui propose un hébergement temporaire aux familles d'enfants hospitalisés.



Marg'Home a ouvert le 15 février dernier, Journée internationale des cancers pédiatriques.

UN MOT DE PRINCESSE MARGOT

Princesse Margot intervient auprès des hôpitaux pour améliorer le confort et le quotidien des enfants atteints de cancers. Ses bénévoles proposent des animations pour les enfants : spectacles, ateliers culinaires, goûters... ainsi que des groupes de parole entre parents. Faisant le constat que seules 254 chambres étaient disponibles en région parisienne pour accueillir les parents venant de province ou de l'étranger qui souhaitaient rester auprès de leur enfant hospitalisé, Muriel Hattab, fondatrice et présidente de *Princesse Margot* décide en 2019 de créer une maison de parents. « *Dans une famille, subir le cancer d'un enfant est insoutenable, mais certains doivent l'affronter loin du domicile familial. Faute de moyens financiers ou de disponibilités dans les espaces d'accueils, les parents étaient parfois amenés à dormir dans un parking, une voiture, un fauteuil, un hall d'hôpital...* » explique-t-elle. L'ouverture de Marg'Home à Saint-Mandé concrétise une nouvelle étape de l'aide apportée aux familles par l'association.

MARG'HOME À SAINT-MANDÉ

C'est grâce, entre autres, à la Ville de Saint-Mandé que Marg'Home a pu voir le jour. En effet, la Ville avait reçu en legs une maison située à l'angle de

la rue Poirier et de l'avenue Foch pour en faire un espace à vocation sociale. Pendant 10 ans, celle que l'on appelait "La Maison pour tous" a accueilli les associations pour leurs activités. Puis, avec le nouveau bâtiment Cresco et ses salles plus confortables, l'ancienne municipalité conduite par le Maire, Patrick Beaudouin a décidé de confier le lieu à Princesse Margot pour son projet. « *Il a fallu gérer de nombreuses contraintes, les autorisations d'urbanisme, l'accessibilité... mais aujourd'hui nous sommes fiers du résultat* » indique le Maire, Julien Weil.

Une fierté partagée par la région Île-de-France qui a cofinancé le projet, la fondation des Hôpitaux de Paris et des entreprises partenaires.

BRIGITTE MACRON PRÉSENTE À L'INAUGURATION

Brigitte Macron, présidente de la Fondation des Hôpitaux de Paris, était présente à l'inauguration, accompagnée de Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative. Guillaume Gouffier Valente, député du Val-de-Marne, était aussi présent ainsi que l'actrice Léa Drucker, marraine de l'association *Princesse Margot*. « *Cet hébergement temporaire propose des tarifs adaptés aux revenus des bénéficiaires. Mais ce n'est pas qu'un lit pour dormir, c'est aussi un lieu d'écoute et de détente pour les familles* » a souhaité préciser Muriel Hattab qui a également remercié les bénévoles qui vont participer au fonctionnement de la maison en accueillant les familles et en leur offrant des services adaptés à leurs besoins spécifiques : garde d'enfants en bas âge ou aide aux devoirs par exemple.

ASSOCIATION PRINCESSE MARGOT
12-14 RUE GEORGES HUCHON • 94300 VINCENNES
TÉL. 01 82 39 15 15
www.princessemargot.org

NOTRE CŒUR DE VILLE, DEMAIN ?



BELLE MOBILISATION LORS DES ATELIERS DE TRAVAIL

La concertation s'est poursuivie lors de trois ateliers de travail organisés pour affiner les scénarii de réaménagement du Val de Gaulle. Une réunion publique de restitution des apports est prévue le 30 mars prochain.

250 personnes ont participé aux ateliers des 30 janvier, 4 et 16 février.

ÉCOUTE, RÉFLEXIONS ET APPORTS

Le premier atelier dont le thème était le centre-ville a rencontré un franc succès dans un climat constructif et dans le respect de la parole de chacun. Le deuxième atelier avait pour objectif d'échanger sur les questions plus spécifiques du réaménagement du Val de Gaulle : les mobilités, les commerces, la végétalisation, les aménagements pour les jeunes, les personnes âgées, les familles... Là encore, le sujet a donné lieu à de nombreux échanges. C'est d'ailleurs l'atelier qui a le plus mobilisé. Enfin, le troisième atelier était consacré à l'animation du centre-ville en termes d'événements à organiser, de rassemblements à inventer et de vivre-ensemble. Un tour de table a permis à chacun de donner un avis, d'émettre des propositions ou inquiétudes. Sans jugement, sans parti-pris et sans écarter aucune

des idées émises, l'ensemble des avis et suggestions a été consigné afin d'enrichir le travail de concertation engagé. Compilation et analyse sont en cours avant la finalisation par une réunion publique de restitution et de présentation du futur projet, le 30 mars prochain.

MISE AU POINT

Chaque Saint-Mandéen a reçu récemment dans sa boîte aux lettres un courrier du maire intitulé "Stop aux rumeurs" visant à clarifier les intentions de la municipalité et réaffirmant aussi que la concertation et le dialogue sont réellement au cœur de ce projet, que chaque avis compte et que c'est tout le sens donné aux ateliers qui ont été organisés.

AGENDA

RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION
JEUDI 30 MARS À 20H
SALLE DES FÊTES • HÔTEL DE VILLE

ÉVÈNEMENT FAMILIAL

LE PRINTEMPS DES FAMILLES

SAMEDI 1^{ER} AVRIL DE 10H À 17H30

Au programme de cette journée festive à partager en famille : des spectacles, des activités pour les enfants et la traditionnelle braderie pour faire de bonnes affaires.

AU GYMNASÉ ROGER VERGNE

- 10h30 / 11h30 / 15h : Contes et théâtre Kamishibai avec l'association Théâtre demi-lune.
- À 15h30 : Spectacle et musique "Un jardin extraordinaire et orgue de barbarie" pour les enfants de 1 à 5 ans (sur inscription*).
- Tout au long de la journée : espaces multi-sensoriels, de motricité, de manipulation, de maquillage et braderie petite enfance.
- BRADERIE PETITE ENFANCE
Inscription à la Maison de la Famille*, samedi 18 mars de 10h à 12h.

*8, place Lucien Delahaye ou par mail : maison-de-la-famille@mairie-saint-mande.fr

À L'ÉCOLE CHARLES DIGEON

- 11h30 / 14h30 : Spectacles de danse par les enfants des accueils de loisirs.
Restauration : food trucks (hamburger et crêpes) - popcorn.
- Et toute la journée, avec vos mascottes préférées : photobooth, Lego et Kapla, espace chantier, ateliers de maquillage et de bougies parfumées, repotage de fleurs de printemps, circuit de vélos rigolos, structures gonflables "Parc océan" et "Parcours challenger", sculptrice de ballons, un clown et ses bulles...

PROGRAMME COMPLET SUR
www.saintmande.fr



Maître Julien CELLARD,
Notaire à Saint-Mandé
julien.cellard@cellard.notaires.fr

Venez prendre conseil
auprès de votre notaire !
Il vous accompagne
dans tous les moments
importants de votre vie !

MARCHÉ IMMOBILIER : FAUT-IL VENDRE DANS CE CONTEXTE D'INFLATION ?

Dans ce contexte d'inflation actuel, et ainsi que nous avons pu le souligner dans l'article du mois précédent sur la remontée des taux d'emprunt, nous constatons depuis quelques mois déjà un ralentissement du marché immobilier. Cette situation peut inciter certains d'entre vous, investisseurs, à vous séparer de certains de vos biens locatifs.

Une telle décision doit être pleinement réfléchie, et mesurée, en tenant compte d'un certain nombre de paramètres, fiscaux notamment, en cas de revente.

Si vous avez effectué un investissement il y a une dizaine d'année, vous avez nécessairement réalisé une plus-value immobilière qui vous peut vous conduire à vous interroger sur l'opportunité de vendre, avant que les prix ne baissent davantage, et que les nouvelles réglementations énergétiques entrent pleinement en vigueur.

Il reste néanmoins un autre paramètre déterminant : celui de l'impôt de plus-value en cas de revente.

La taxation de la plus-value varie en fonction de la durée de détention du bien, mais le montant de celle-ci reste taxé au taux global de 36,2% (19% d'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux).

Une surtaxe est même applicable lorsque la plus-value nette taxable, après abattement, excède 50.000 euros.

Pour être exonéré totalement d'impôt de plus-value à la revente*, il faut détenir son bien plus de trente ans (*exception faite de la vente de sa résidence principale, toujours exonérée, et de certains autres cas dont un dispositif de emploi de fonds dans les 24 mois d'une vente, sous conditions*).

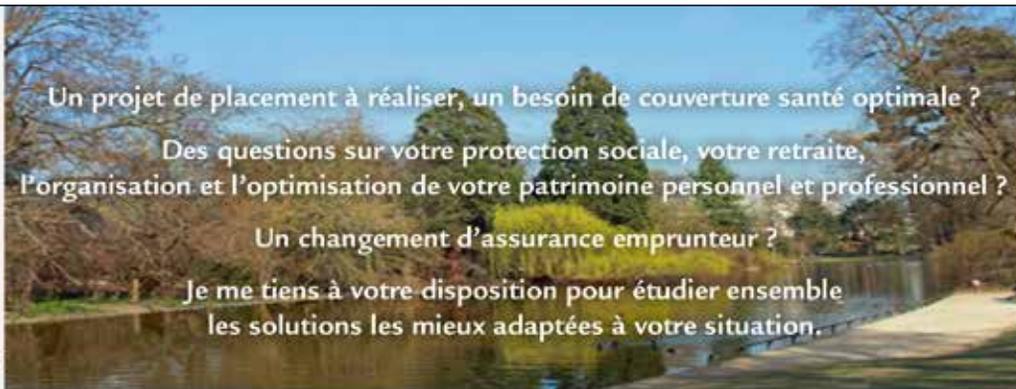
Avant ce délai de trente ans, des abattements s'appliquent à compter de la cinquième année de détention. La partie d'impôt à 19% disparaît au-delà de 22 ans, mais les prélèvements sociaux perdurent jusqu'à la trentième année.

Taux d'abattement par année de détention		
Durée de détention	Assiette pour l'IR (19%)	Assiette pour les PS (17,2%)
Jusqu'à 5 années	0%	0%
De la 6 ^{ème} à la 21 ^{ème}	6%	1,65%
22 ^{ème} année révolue	4%	1,6%
Au-delà de la 22 ^{ème} année	Exonération	9%
Au-delà de la 30 ^{ème} année	Exonération	Exonération

Venez prendre conseil et discuter avec votre notaire. Il pourra calculer votre éventuel impôt de plus-value et vous aider face à ce dilemme cornélien ! Faut-il vendre aujourd'hui avec une plus-value fortement taxée, ou attendre au risque de perdre une partie de cette plus-value !



Olivier SAPOSNIK
Agent Général
06 98 40 52 66
94160 Saint-Mandé
N° Orias : 21009437
www.orias.fr



Un projet de placement à réaliser, un besoin de couverture santé optimale ?

Des questions sur votre protection sociale, votre retraite, l'organisation et l'optimisation de votre patrimoine personnel et professionnel ?

Un changement d'assurance emprunteur ?

Je me tiens à votre disposition pour étudier ensemble
les solutions les mieux adaptées à votre situation.



SwissLife

Particuliers
Professionnels
Professions libérales
Entreprises

olivier.saposnik@agence-swisslife.fr <https://olivier-saposnik.swisslife-direct.fr/>

QUARTUS

LA VILLE
AVEC VUE
SUR DEMAIN

À SAINT-MANDÉ
Intemporel



DÉCOUVREZ NOS
VASTES APPARTEMENTS

À DEUX PAS
DU BOIS DE VINCENNES



01 85 53 25 81

Architecture par :
W&A

SÉCURITÉ



Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance du 23 janvier dernier.

BILAN 2022 DU CLSPD

Bilan 2022 relatif aux objectifs assignés au conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) lors de la réunion présidée par Julien Weil, Maire de Saint-Mandé.

Instance de concertation entre institutions et organismes publics et privés concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité, elle permet d'unir et d'harmoniser les actions en faveur de la tranquillité publique.

QU'EST-CE QU'UN CLSPD ?

Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) a trois objectifs principaux : la lutte contre la délinquance juvénile, la lutte contre les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes ainsi que la prévention de la délinquance en milieu scolaire... Il permet de favoriser l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés, de coordonner les actions de prévention et de suivre leurs résultats. Créé en 2010 à Saint-Mandé, il est organisé une fois par an et fait se réunir les élus, les autorités de l'État (Préfet, Commissaire), les représentants de la Justice (Procureur de la République), de la Police Municipale, de l'Éducation Nationale (Inspecteur de circonscription), les directeurs d'établissements scolaires, des responsables associatifs, des représentants de bailleurs sociaux, des responsables d'institutions locales et l'administration communale.

RETOUR SUR 2022

À l'ordre du jour de la réunion du 23 janvier dernier :

- **Les actions prioritaires judiciaires** au niveau local et départemental (lutte contre le trafic de stupéfiants, violences intrafamiliales et amélioration de la réponse pénale).
- **Le bilan de la Police Municipale** sur la vidéo-protection avec une présentation des caméras nouvelle génération installées et à venir, sur le nouveau centre de supervision urbain, sur la création de la Brigade verte en mars 2021 et de la Brigade cynophile en juin 2022, sur le renforcement des effectifs (36 agents 24h/24 et 7j/7) et sur les interventions effectuées.
- **Le bilan de la Police Nationale** (commissariat de Vincennes) sur les interpellations effectuées à Saint-Mandé.
- **Le bilan sur l'accompagnement des victimes de violences** intrafamiliales et de violences faites aux femmes réalisé par le Centre Communal d'Action Sociale.
- **Le bilan des violences intra-scolaires** (sensibilisation contre le harcèlement, formation des enseignants...).

Et aussi une présentation du travail collaboratif effectué dans le cadre du plan pluriannuel de Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance.

BUDGET 2023

INVESTISSEMENTS RENFORCÉS ET PRÉSERVATION DES SERVICES PUBLICS

La Ville de Saint-Mandé est en mesure de surmonter les lourdes conséquences des hausses de prix de l'énergie sans augmenter les taux d'imposition des Saint-Mandéens et sans sacrifier les services rendus à la population ni ses projets d'avenir.

LE CONTEXTE

La forte hausse de prix touche tous les secteurs. Les factures d'électricité ont été multipliées par deux, celles de gaz par 4,5. Les produits alimentaires affichent + 12,1 % et + 4,6 % pour les produits manufacturés selon l'INSEE. Ces hausses impactent chacun de nous et nécessairement les budgets des collectivités. Elles représentent un budget supplémentaire pour les finances de notre commune de 1,6 M€. Par ailleurs, les taux d'intérêts remontent à un niveau de plus de 3 %, là où récemment, ils étaient encore proches de zéro, pénalisant le financement des investissements. Toutefois, conformément aux règles de bonne gestion

définies en début de mandature, grâce, cette année, à une hausse de ses recettes, **Saint-Mandé peut augmenter sa capacité d'autofinancement et ainsi couvrir les dépenses d'investissements et les futurs projets.** Saint-Mandé a donc présenté, le 7 février dernier, un budget ambitieux (70,2 M€) mais réaliste qui permet l'application des engagements pris puisqu'il inclut plus de 21 M€ de dépenses d'équipement. Pour autant, les équilibres financiers de la collectivité sont préservés et surtout il n'y aura, cette année encore, **pas d'augmentation des taux d'imposition pour les Saint-Mandéens. En revanche, la Ville devra appliquer la revalorisation des bases d'imposition décrétées par l'État.**

DES INVESTISSEMENTS RENFORCÉS

2023 va connaître une accélération importante du programme d'investissement. Dans le cadre de la programmation pluriannuelle d'investissement 2023-2025, la Ville prévoit d'engager un peu plus de **21 M€ de crédits d'investissement en 2023.**

RÉNOVATION THERMIQUE

Une première enveloppe est consacrée au plan de rénovation thermique des bâtiments communaux. 2023 est la 3^e année d'exécution du plan d'ensemble

chiffré au départ à 3,160 M€ sur 5 ans (2021-2025). **Il passera à 4 M€ avec plus de 0,500 M€ de crédits supplémentaires inscrits au BP 2023** renforçant ainsi la mise en œuvre du plan d'actions de sobriété énergétique décidé l'année dernière. Il financera cette année, le remplacement des chaudières au Conservatoire, la 3^e phase de remplacement des ouvrants dans l'école C. Digeon ainsi que le remplacement du centre de traitement de l'air (CTA) à la piscine R. Vergne. L'ensemble de ce programme permettra de dégager à

termes des économies substantielles en fonctionnement.

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

2023 verra **l'ouverture du nouveau Centre Technique Municipal (CTM) et du pôle musical** au sein de l'immeuble situé à la pointe Paul Bert. En revanche, les travaux de rénovation de la Médiathèque chiffrés à 4,3 M€ TTC seront reportés à 2024. Autre projet phare de la mandature : la poursuite du programme de **requalification urbaine et la rénovation du Centre de Supervision Urbaine (CSU).**

LES AUTRES MESURES NOUVELLES

Les priorités seront données comme l'année dernière au cadre de vie (propreté, réfection de voirie, mobilier urbain...), à la sécurité (vidéo protection, formation des agents...) et à la redynamisation du centre-ville et des commerces. Sur ce dernier point, la Ville a souhaité se doter de plusieurs outils pour atteindre cet objectif : élargissement du périmètre de préemption

commerciale, instauration d'un régime d'aide directe aux commerces, développement d'un programme d'animations commerciales. Par ailleurs, les actions en faveur de la petite enfance, de la vie scolaire (renouvellement de mobilier, rénovation des bâtiments, aires de jeux...), de la culture et du sport ainsi que de la jeunesse et des seniors (programme riche et varié) seront renforcées. Le soutien aux associations est quant à lui maintenu.



CADRE DE VIE

7,8 M€ avec en priorité **les travaux de rénovation et d'embellissement de l'avenue Joffre et de l'avenue du Général de Gaulle (7,3 M€).**



AFFAIRES CULTURELLES

0,230 M€ comprenant **l'achat de mobiliers spécifiques afin d'accompagner le développement des activités proposées par le Conservatoire au sein du nouvel équipement (0,075 M€).** 0,150 M€ sont affectés à des travaux sur le site actuel.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

0,120 M€ aux préemptions commerciales à venir en 2023.



URBANISME, GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

6,947 M€ intégrant pour 6,9 M€ l'acquisition en VEFA* du bâtiment Bérulle (crèches départementales 1 et 2).

*Vente en l'état futur d'achèvement



PETITE ENFANCE ET VIE SCOLAIRE

0,075 M€ pour des travaux à C. Digeon (peinture et réfection des faux plafonds) qui s'ajoutent aux dépenses annuelles d'entretien du patrimoine mobilier et immobilier (0,180 M€).



SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

0,400 M€ en 2023, dont 0,234 M€ dédiés à **la remise en peinture des bassins et des murs du Centre sportif R. Vergne.** Ces travaux poursuivent le programme de rénovation engagé dans différents équipements sportifs depuis 2021 (Stade des Minimes et Gymnase Benzoni). En complément, 0,150 M€ sont affectés à l'amélioration de l'éclairage public du stade des Minimes.



SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUES

0,500 M€ dont **0,360 M€ pour le nouveau centre de supervision urbain (CSU) de notre police municipale.**

FINANCEMENT

L'ensemble de ces dépenses d'investissement sera financé par les fonds propres et par un emprunt d'équilibre fixé dans le projet de budget 2023 à 7 M€ conformément au plan prévu en début de mandature et qui verra la collectivité se désendetter en fin de mandat.

CE QU'IL FAUT RETENIR DU BUDGET 2023

- UNE GESTION TRÈS RIGOREUSE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
- LA POURSUITE DU DÉSENETTEMENT
- PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION DE LA VILLE
- UN AUTOFINANCEMENT PRÉSERVÉ À UN NIVEAU ÉLEVÉ
- UN TRÈS HAUT NIVEAU D'INVESTISSEMENT

Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre

LE PACTE DUTREIL

Allié traditionnel des particuliers souhaitant protéger et transmettre leur patrimoine dans les meilleures conditions civiles et fiscales, le notaire est également un **interlocuteur incontournable des chefs d'entreprise** soucieux de préparer à moyen ou à long terme l'arrêt de leur activité professionnelle et pourquoi pas la transmission de l'entreprise familiale à la génération suivante.

Le **PACTE DUTREIL** est alors un outil très efficace à la disposition du chef d'entreprise souhaitant procéder à une donation à ses enfants, puisqu'il permet, si les conditions sont remplies, de bénéficier d'une **exonération des droits de donation sur 75% de la valeur de l'entreprise ou des titres de société transmis**.

Pour en bénéficier, il convient de respecter plusieurs conditions :

- La société doit exercer une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou libérale ou de holding animatrice ;



Maître Maxime Urphéant
Notaire à Saint-Mandé

maxime.urpheant@paris.notaires.fr



- Un **engagement collectif de conservation** doit avoir été pris par le donateur pour lui et ses ayants cause à titre gratuit, pour une durée minimale de **deux ans** et être en cours au jour de la transmission ;

- L'engagement collectif de conservation porte tout au long de sa durée sur au moins 17 % des droits financiers et 34 % des droits de vote lorsqu'il s'agit de titres de sociétés non cotées ;

- Puis lors de la transmission par donation, chaque donataire doit prendre **l'engagement individuel** de conserver les titres transmis pendant une durée minimum de **quatre ans** à compter de la fin de l'engagement collectif ;

- Enfin, l'un des associés signataires de l'engagement collectif de conservation ou l'un des donataires doit exercer dans la société, pendant la durée de l'engagement collectif et

pendant les trois années qui suivent la date de la transmission, **son activité professionnelle principale ou une fonction de direction** dans la société dont les parts ont été transmises.

Des dispositifs particuliers existent également pour la transmission de l'entreprise individuelle et pour le cas d'une transmission de l'entreprise ou des titres de société par succession, permettant dans certains cas, à ceux qui n'ont pas eu le temps d'anticiper, de profiter du dispositif.

Vous l'aurez compris, le Pacte Dutreil est un formidable outil de transmission et d'optimisation mais dont les conditions strictes nécessitent **anticipation** et **rigueur** afin d'éviter tout risque de remise en cause.

Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie. Venez le consulter !

PALAZZO

RÉSIDENCES SENIORS

SAINT-MANDÉ

Créons ensemble votre nouveau projet de vie.

- Appartements privés & raffinés
- Conciergerie 7j/7
- Service à la personne et personnel de confiance 24h/24
- Restaurant avec chef dédié
- Loisirs et espaces de détente

OUVERTURE PROCHAINE

15, rue Jeanne d'Arc

PALAZZO, LOCATION D'APPARTEMENTS DE STANDING AVEC SERVICES INCLUS.

www.victoria-palazzo.com

0 800 960 090

Service & appel gratuits





PETIT BATEAU DÉBARQUE À SAINT-MANDÉ

C'est une marque française emblématique de vêtements qui vient de larguer les amarres à Saint-Mandé.

Rencontre avec le gérant de la boutique, Jean-Jacques Hazan.

Le géant du textile Petit Bateau s'est installé avenue du Général de Gaulle.

Sa devise : Liberté – Qualité – Durabilité.

AMARRAGE À SAINT-MANDÉ

Avec l'ouverture, le 15 février dernier d'une nouvelle boutique *Petit Bateau*, Jean-Jacques Hazan concrétise enfin son souhait de s'installer à Saint-Mandé... Cela faisait en effet deux ans qu'il cherchait un local commercial pouvant convenir à l'élaboration de son projet. Un projet rendu possible grâce à l'intervention de la Ville et aux aides économiques mises en place lors du conseil municipal du 15 décembre 2022. Après un check-up complet de l'espace intérieur et extérieur, et un réaménagement aux couleurs de *Petit Bateau*, les marinières, culottes, cirés, pyjamas, sweats et bodies tout doux... ont trouvé leur place, arborant fièrement les couleurs de la nouvelle collection printemps-été.

LA MARQUE

Petit Bateau est une marque iconique qui fête cette année ses 130 ans, une longévité due, en particulier, à la qualité

des textiles. « C'est un fait ! Il est courant d'entendre les gens dire que les vêtements profitent à toute la fratrie. Ça a d'ailleurs été le cas pour mes trois garçons. En plus, les vêtements sont intemporels comme les cardigans esprit *Teddy* en molleton par exemple » témoigne Jean-Jacques. Et si on pense à la marque pour les nouveaux-nés et les jeunes enfants, il faut savoir qu'elle propose une vraie collection de prêt-à-porter pour les garçons et filles jusqu'à 16 ans. « Nous avons aussi une collection femmes de plus en plus importante et très appréciée, pour son confort et la qualité bien sûr. Ce sont des textiles faciles à entretenir et respectueux de la peau » précise-t-il. En boutique, Amélie, responsable de la boutique de Saint-Mandé saura vous conseiller. Avec ses nombreuses années d'ancienneté chez *Petit Bateau*, vous pouvez lui faire confiance les yeux fermés !

PETIT BATEAU partenaire agréé **Petit Matelot**

16-18, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

TÉL. 09 85 07 04 24

Instagram @petitbateausaintmande

Horaires ouverture : du lundi au samedi de 10h à 19h30 et

le dimanche de 10h à 13h30

INCIVILITÉS

INCIVILITÉS : ÇA SUFFIT !

Alors que des efforts importants ont été faits pour garder notre ville propre et paisible, nombre d'incivilités sont encore constatées au quotidien.

Julien Weil ne cache pas son agacement...

On vous sent irrité, Monsieur le Maire face à ce qu'on appelle de manière générale, des incivilités...

JW : « Je suis régulièrement interpellé par des Saint-Mandéens qui expriment leur colère de voir nos trottoirs souillés par des déjections canines, des mégots, par des sacs poubelles éventrés qui attirent des nuisibles, par des vélos qui circulent sur les trottoirs, par des encombrants qui sont abandonnés sur l'espace public... et je ne peux que leur donner raison. C'est insupportable quand on sait les moyens humains et financiers que la Ville met en place pour préserver l'espace public, un espace qui appartient à toutes et tous et qu'il convient de respecter, pour soi-même et pour les autres. Ça s'appelle du savoir-vivre ! »

Précisément, quels sont les outils, les actions mises en place pour garder notre ville propre et agréable ?

JW : « Dès les premiers mois de mon mandat, j'ai souhaité créer une brigade verte dédiée au respect de notre cadre de vie. Elle est composée de deux agents dont la mission est de signaler les problèmes de propreté, de sensibiliser les particuliers aux bons comportements et de verbaliser les contrevenants aux règles relatives à la préservation de notre cadre de vie ou portant atteinte à la propreté de nos rues. Nous avons aussi souhaité compléter l'action des équipes de nettoyage en faisant appel à un prestataire sélectionné par le biais d'un marché. Je tiens d'ailleurs à saluer le travail de nos cantonniers qui ne ménagent pas leur

peine pour garder notre ville propre. Ils sont 11 (5 avec Glutton et 6 avec balai). Ils interviennent de 8h30 à 17h toute l'année. Il y a ensuite les équipes mécanisées (6 agents), qui disposent de deux trains de lavage que la Ville loue. Elles commencent à 6h30 pour finir à 15h30. Et puis, un train de lavage est repris par des cantonniers jusqu'à 17h.

Il y a aussi une équipe "volante" qui intervient de 8h30 à 17h sur toute la ville pour différents travaux (tags, recharge des "toutounets", soutien au désherbage...). Et enfin, une équipe vide les corbeilles de voirie et intervient sur les dépôts sauvages (après constat de la police municipale).

Nous avons aussi réformé les collectes notamment celle des encombrants avec la possibilité de prendre rendez-vous en ligne ou par téléphone pour l'enlèvement... On ne peut tout de même pas mettre un policier municipal tous les 50 mètres dans nos rues ! »

Après l'information, faut-il passer à la sanction ?

JW : « C'est déjà le cas. Les jets de détritus sur la voie publique (mégots, mouchoirs, papier...), le non-respect des règles de collecte des déchets, la négligence des propriétaires de chiens sont passibles d'amendes. À titre d'exemples : 135 € pour un mégot, 218 € pour les déjections canines ou le non-respect des horaires de sorties ou rentrées de bacs à ordures, 335 € pour les dépôts d'immondices sur la voie publique...

Personne aujourd'hui ne peut dire : je ne savais pas. Les campagnes de sensibilisation via le magazine et par voie d'affichage sont récurrentes... donc face à ce constat, c'est aujourd'hui une tolérance zéro qui sera appliquée ».

TRAVAUX

LES RUES HAMELIN ET DURGET ONT FAIT PEAU NEUVE

Réfection de la chaussée et des trottoirs,
et plantations étaient au programme des travaux
d'embellissement réalisés mi-février.

D importants travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs ont été effectués. En effet, outre la volonté d'embellir ces voies, ces travaux étaient rendus nécessaires après les interventions de Veolia pour le remplacement de la canalisation d'eau potable.

RUE HAMELIN

Perpendiculaire au boulevard de la Guyane, la rue Hamelin est située entre la rue de l'Alouette et la rue du Commandant Mouchotte. Rue paisible sur les anciennes carrières de Saint-Mandé, elle est bordée de maisons aux pierres apparentes. Lors des travaux de février dernier, **la chaussée et les trottoirs ont été refaits. Ceux-ci sont à présent ornés de "lanières" en pavés de granit.**

RUE DURGET

La rue Durget va de la rue de l'Alouette à la rue du Commandant Mouchotte. Elle résulte de l'élargissement en 1908, du chemin permettant de joindre peu avant le boulevard Carnot, les rues de l'Alouette et de l'Épinette. Elle aussi a fait peau neuve dans la continuité des travaux réalisés chez sa voisine, la rue Hamelin : **le revêtement de la chaussée et celui des trottoirs ont été refaits, une partie des bordures a été changée et quatre aulnes ont été plantés.**



Rue Hamelin

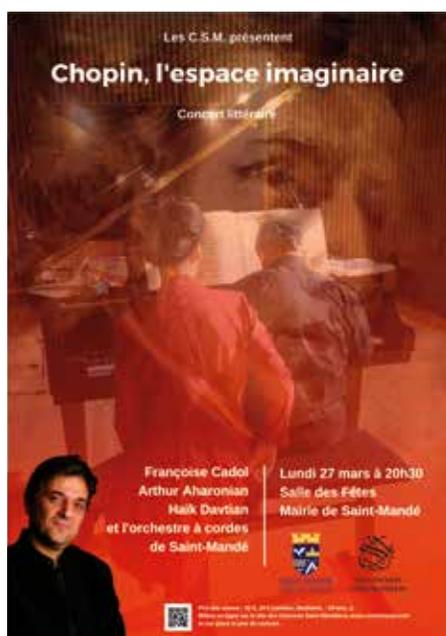


Rue Durget

HAÏK DAVTIAN

VIOLONISTE, CHEF D'ORCHESTRE

Sous la baguette d'Haïk Davtian, venez assister le 27 mars prochain
au concert littéraire dédié à Frédéric Chopin.



Concert littéraire

Les Concerts Saint-Mandéens présentent *Chopin, l'espace imaginaire*, l'occasion de lever un coin du voile sur l'être génial, touchant et drôle qu'était Frédéric Chopin et sur son imaginaire qui ouvre la porte des mondes et des songes. Françoise Cadol racontera Chopin à travers des extraits de ses notes, de ses lettres et Arthur Aharonian, au piano, interprétera sa musique, d'âme à âme. Puis, sous la baguette et avec la sensibilité du chef d'orchestre Haïk Davtian, l'orchestre de Saint-Mandé nous fera voyager dans cette contrée imaginaire, mais finalement si réelle qu'est l'univers de Frédéric Chopin.

Lundi 27 mars à 20h30

Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville

Tarif : 20 €, 15 € (seniors, étudiants, -18 ans)

Billets en ligne sur www.concertssm.com et sur place le jour du concert.

ÉPOUSTOUFLANTE BIO...

Haïk Davtian appartient à la tradition des violonistes russes. Premier prix de violon et de musique de chambre du Conservatoire National Supérieur d'Arménie en 1985, il se perfectionne à Moscou et devient lauréat de nombreux concours en ex Union Soviétique. Après une formation de chef d'orchestre de 1986 à 1990, il obtient un premier prix de direction au Conservatoire Supérieur d'Erevan (Arménie) et débute sa carrière de chef avec les orchestres de l'Opéra et de la Radio Nationale d'Arménie entre 1987 et 1991.

Installé en France depuis 1991, Haïk Davtian se produit en tant que violoniste soliste et chambriste. En 1996, il remporte, avec le pianiste Arthur Aharonian, le Grand Prix du Concours International Pierre Lantier à Paris. Il donne alors plus de 300 concerts en France et à l'étranger. De 2004 à 2013, il enseigne le violon au Conservatoire à Rayonnement Régional de Strasbourg dont l'orchestre symphonique lui est aussi confié.

HAÏK ET LES CONCERTS SAINT-MANDÉENS

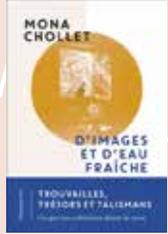
L'histoire d'Haïk Davtian avec Saint-Mandé commence en 1993, année lors de laquelle il est engagé comme professeur de violon par le Conservatoire municipal. C'est là qu'il rencontre Françoise Randy, professeure de danse à l'époque, et qu'une solide amitié naît. Les élèves affluent, venant de Saint-Mandé et des communes voisines, et Haïk élargit son champ d'intervention en créant, avec le soutien de la Municipalité et plus particulièrement sous l'impulsion du Maire Patrick Beaudouin et son adjoint à la culture, Maurice-Émile Giard, un orchestre. Celui-ci est géré conjointement avec l'association *Les Concerts Saint-Mandéens* (CSM). Au décès de Maurice-Émile Giard, en 2001, il prend la direction des CSM et de l'orchestre. Partageant son temps entre Strasbourg et Saint-Mandé, il dirige les CSM jusqu'en 2012. À cette date, il confie l'orchestre à Antonin Rey et Françoise Randy prend la direction des CSM. Attaché à Saint-Mandé, Haïk revient en 2019 mais le Covid stoppe l'énergie nouvelle qu'il voulait insuffler. Aujourd'hui les projets peuvent à nouveau germer, en témoigne le concert littéraire dédié à Chopin qui sera donné le 27 mars prochain à Saint-Mandé. Professeur de violon au CRR de Cergy-Pontoise, (où il dirige aussi l'orchestre symphonique), Haïk poursuit en parallèle sa carrière internationale de violoniste pour le plus grand plaisir des mélomanes.

SÉLECTIONNÉS POUR VOUS

VOICI LA SÉLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE EN CE MOIS DE MARS AUTOUR DES IMAGES...

D'IMAGES ET D'EAU FRAÎCHE

Mona Chollet

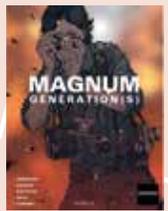


ÉDITIONS FLAMMARION
Collectionneuse d'images sur Pinterest, la journaliste et essayiste Mona Chollet donne à voir son imagier personnel et révèle la fonction émancipatrice

des images, en lien avec l'enfance, la construction de l'identité personnelle, les rapports familiaux, l'amour, le partage ou encore la projection vers un avenir meilleur.

MAGNUM GÉNÉRATION (S) L'ALBUM DES 75 ANS DE L'AGENCE MAGNUM

Jean-David Morvan



ÉDITIONS CAURETTE
L'agence Magnum Photos a été créée en 1947, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, alors que le photojournalisme était en plein essor

par Henri Cartier-Bresson, Robert Capa, George Rodger et David Seymour. Ce livre comprend 185 pages de bandes dessinées, un portfolio de 73 photos et un dossier complet sur l'agence Magnum.

EYES OPEN : 23 IDÉES PHOTOGRAPHIQUES POUR ENFANTS CURIeux

Susan Meiselas



ÉDITIONS DELPIRE
À travers ce formidable livre d'initiation à la photographie destiné aux enfants et aux adolescents, l'américaine Susan Meiselas, figure

phare de l'agence Magnum et auteure de reportages cultes, montre les multiples façons d'aborder le monde et d'entrer en relation avec l'autre via l'objectif de l'appareil photo.

DISPONIBLES À LA MÉDIATHÈQUE.

ET TOQUE !



La recette du mois LA SOUPE ARTISTIQUE

Besoin d'inspiration ces derniers temps ? Faites le plein de bonnes idées en concoctant cette soupe de carottes, lait d'avoine et sirop d'érable, tirée du livre "Journal d'un amoureux des soupes" de Julien Ponceblanc paru aux éditions de La Martinière, disponible à la Médiathèque.

Ingrédients

300 g de carottes
20 cl de lait d'avoine
30 cl d'eau
1 cuillère à soupe de crème fraîche entière (ou de crème d'avoine)
Le jus d'une petite orange
2 cuillères à soupe de sirop d'érable
1 pincée de cannelle en poudre
5 g de sel (de Guérande)

Préparation : 10 minutes

Cuisson : 30 minutes

Facile

1. Faites cuire pendant 25 à 30 minutes les carottes coupées en rondelles dans l'eau bouillante salée avec le lait d'avoine, le jus d'orange, le sirop d'érable et la cannelle, puis mixez le tout.
2. Incorporez la crème fraîche (ou la crème d'avoine) après mixage.
3. Cette soupe se déguste aussi bien chaude que froide.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La petite histoire des bons points

À la fin du XIX^e siècle, l'école républicaine de Jules Ferry glorifie les distinctions en tous genres. Parmi elles, les bons points utilisés par les maîtres d'école. Les petits coupons sur fond vert rassemblés dans une "boîte à bons points" permettent de récompenser les élèves méritants. Cinq ou dix bons points selon les écoles, valent une image représentant un animal ou un paysage. À la dixième image, les écoliers reçoivent généralement un livre ou un petit cadeau. Sous le prétexte de ne pas faire de différence entre les enfants, les bons points seront supprimés en 1969 par le ministère de l'Éducation nationale.



MÉDIATHÈQUE



DÉSHÉRBAGE DE PRINTEMPS

Pour aérer les étagères, maintenir les collections à jour et, cette année, anticiper le prochain déménagement en vue des travaux, les bibliothécaires ont pratiqué un premier désherbage.

N ayant pas de mission de conservation, la médiathèque fait régulièrement l'objet d'un "élagage" de ses fonds afin de maintenir des collections répondant aux attentes des lecteurs.

CONSERVATION ET ÉLIMINATION

Afin d'offrir un accès aisé aux documents, qu'il s'agisse de livres ou de documents audio ou vidéo et pour maintenir une collection publique de qualité, les bibliothécaires ont, parmi leurs missions celle de pratiquer des opérations régulières, continues et réfléchies de désélection, en regard des nouvelles acquisitions.

Ainsi, les documents ne rencontrant pas leur public, au contenu obsolète, physiquement dégradés, en exemplaires multiples ou ne trouvant plus leur place dans une cohérence de la collection prise dans son ensemble, doivent céder leur place à des documents au contenu mis à jour. De plus, quelle que soit l'activité ou l'état des collections de lecture publique, le retrait est systématiquement envisagé pour un document imprimé âgé de plus de 10 ans. Ce retrait peut être accompagné du rachat d'un exemplaire neuf ou d'un document équivalent portant sur le même sujet. « On ne jette rien ! Les livres font l'objet d'une vente annuelle organisée à l'automne, dont les conditions sont fixées par le Conseil municipal » précise Florence Breuil, directrice de la médiathèque municipale. Certains documents font aussi parfois l'objet de dons à des organismes ou associations oeuvrant dans le domaine de la promotion du livre et de la lecture et, plus largement, pour des actions humanitaires et des actions culturelles diverses. Seuls les documents très dégradés sont détruits par

un organisme spécialisé, dans le respect des normes environnementales.

DES TRAVAUX PRÉVUS DÉBUT 2024

Ce désherbage, un peu plus important que ceux faits tout au long de l'année, permet d'anticiper le déménagement d'une partie des collections à Cresco en vue des travaux prévus début 2024 pour une durée de 18 mois. « Cette

réhabilitation s'inscrit dans un ambitieux programme de modernisation du lieu » rappelle le Maire, Julien Weil.

Une modernisation qui montre à quel point la Ville est soucieuse de préserver et d'accentuer encore davantage la place de la culture, de l'échange et du partage de connaissances à Saint-Mandé. L'espace et ses fonctionnalités vont être totalement repensés avec au cœur du projet : l'utilisateur. En effet, l'ambition première est une orientation "Publics" intégrant une réflexion sur l'accessibilité (horaires et tarification de l'accueil), sur l'offre documentaire papier, complétée par des ressources numériques, ainsi que sur l'élargissement des publics, notamment ceux dits "empêchés". Deuxième ambition : en faire un lieu de vie et un forum. « *L'idée étant que la médiathèque ne soit plus vue uniquement comme un stock de documents mais bien comme un lieu de vie, de rencontres, de citoyenneté* » précise Catherine King, directrice des Affaires Culturelles.

Cette nouvelle médiathèque aux airs de forum, ayant vocation à devenir un lieu d'apprentissage et d'expérimentation où l'information est acquise, échangée, produite est réellement une chance pour tous les Saint-Mandéens, petits et grands... une bibliothèque n'est-elle pas le carrefour de tous les rêves de l'humanité ?

SAINT-MANDÉ SCOPE

L'AGENDA DE VOS SORTIES

07/03 - 20H30

Avec

Par la Compagnie
Abraxas

THÉÂTRE

AUDITORIUM CRESCO
Tarif B

07/03 - 14H30

Le Club des Amis de
l'art lyrique

Don Giovanni de Mozart

CONFÉRENCE OPÉRA

**SALLE DES
CONFÉRENCES**
3, AVENUE DE LIÈGE
Tarif : 15 € (10 €
membre du club)
Renseignements
et réservations
clubartlyrique@
laposte.net

DU 07 AU 23/03

Graciela Schwartz

EXPOSITION SCULPTURES

LE PATIO - MAIRIE
Entrée libre

09/03 - 20H

Your name

L'INSTANT CINÉ
AUDITORIUM CRESCO
Tarif D

15/03 - À 10H30

À moi !

Par la Compagnie
A Kan la dériv'

SPECTACLE JEUNE

PUBLIC

AUDITORIUM CRESCO
Tarif C

16/03 - 14H30

Le Club des Amis de
l'art lyrique

Grands chanteurs d'aujourd'hui

CONFÉRENCE OPÉRA

(infos pratiques ci-
contre)

17/03 - 19H

Les rencontres du
Conservatoire
**Concert de
printemps**

MUSIQUE

AUDITORIUM CRESCO
Entrée libre

20/03 - 19H30

Raphaël

Par Éric Parmentier

CONFÉRENCE CRESCO

Tarifs et inscriptions
www.jeveuxvoir.net
Tél. 01 71 36 81 16 ou
contactjvv@gmail.com

21/03 - 20H30

Birgit Kabarett

THÉÂTRE
AUDITORIUM CRESCO
Tarif A

**28/03 - 15H30
ET 20H30**

Romain Gary La promesse

de l'aube

SEUL EN SCÈNE

AUDITORIUM CRESCO
Tarif A

**25/03 - DE 17H
À 19H**

La dictée de Saint-Mandé

Lecture par Didier
Sandre de la Comédie
Française
AUDITORIUM CRESCO
OUVERTURE DES
PORTES À 16H30

Adultes et ados
Inscriptions : rp@
mairie-saint-mande.fr
ou au 01 49 57 78 03

27/03 - 20H30

Les Concerts Saint-
Mandéens présentent :

Chopin, l'espace imaginaire

CONCERT LITTÉRAIRE

(lire page 18)
Avec Françoise Cadol,
Arthur Aharonian,
Haik Davtian et
l'orchestre à cordes
de Saint-Mandé
**SALLE DES FÊTES DE
L'HÔTEL DE VILLE**

Tarif : 20 €, 15 €
(seniors, étudiants,
-18 ans)
Billets en ligne sur
www.concertssm.com
et sur place le jour du
concert

28/03 - 14H30

Le Club des Amis de
l'art lyrique

Hommage à Dietrich Fischer- Dieskau

CONFÉRENCE

OPÉRA

(infos pratiques
ci-contre)

30/03 - 20H30

Soif

Par la compagnie
L'autre monde
(lire page 23)

THÉÂTRE

AUDITORIUM CRESCO

Tarif C

**04/04 - À
PARTIR DE 19H**

Shakespeare

Evening...

Shakespearian

classics...

with a twist !

THÉÂTRE EN

ANGLAIS

Par The big funk
company

Tarif C

Suivi d'un snack
facultatif) à 10 €

21H

Shakespeare in love

INSTANT CINÉ

Tarif D

AUDITORIUM CRESCO

**DU 04/04 AU
20/04**

Anjo Vivato

Vivre à vif

EXPOSITION

PEINTURES

LE PATIO - MAIRIE

Entrée libre

**DU 06/04 AU
25/05**

Michaël Terraz

Ratatouille et
Ripopée

EXPOSITION

CRESCO

Entrée libre

COUP DE PROJECTEUR SUR...



DU 11 AU 27 MARS À LA MÉDIATHÈQUE

Imaginé par Jack Lang et créé en
1999 par Emmanuel Hoog et André
Velter, *Le Printemps des Poètes* est
aujourd'hui un rendez-vous majeur
qui transmue le mois de mars en
une vaste chambre d'écho
poétique... Tous les ans, un thème
est proposé, un sujet particulier,
une ligne directrice de réflexion et
de création pour tous les poètes en
herbe. Le thème choisi pour cette
25^e édition est "Les frontières".

*« Les hommes sont les mêmes
partout : les frontières ne figurent
que dans nos âmes. Mais ne dis
jamais à personne que la seule
vraie patrie de l'homme, c'est
l'homme ! On te prendrait pour un
poète. Ce qui est pire que tout. »*

SAN-ANTONIO

*Réflexions sur les gens de chez nous et
d'ailleurs*

Fleuve noir/1999

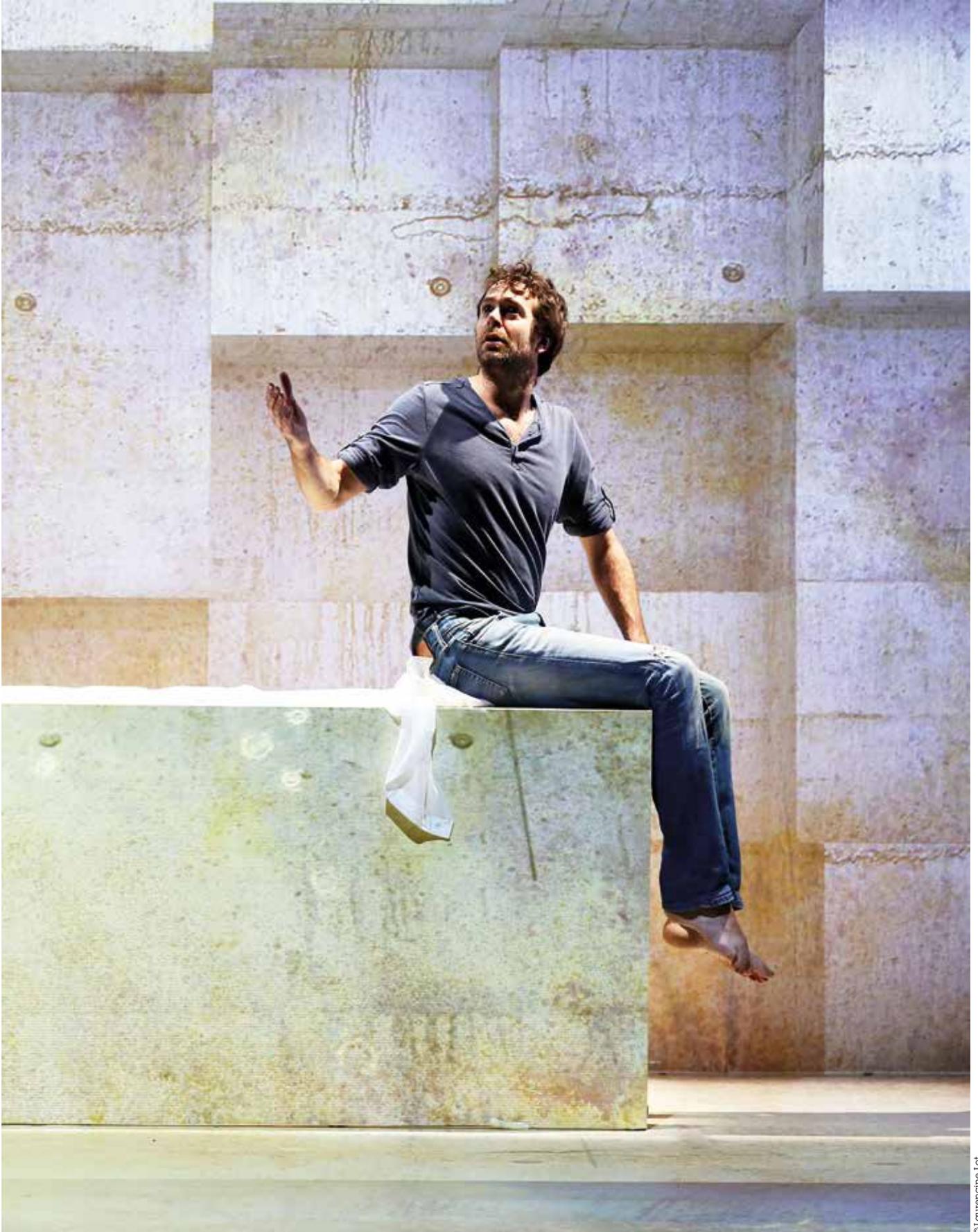
L'équipe de la Médiathèque vous
donne rendez-vous dans le cadre
du **Printemps des poètes** du 11
au 27 mars pour fêter la poésie,
hors frontières...

POUR DÉCOUVRIR LE PROGRAMME,
RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE
LA MÉDIATHÈQUE :

<https://mediatheque.saintmande.fr/>

LES TARIFS CRESCO

	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. D
Plein Tarif	25 €	20 €	10 €	5 €
Tarif réduit	17 €	15 €	8 €	



PORTRAIT

JULIEN BLEITRACH

COMÉDIEN, METTEUR EN SCÈNE

Sur les planches de Cresco le 30 mars prochain, Julien Bleitrach interprète *Soif*, texte issu du roman éponyme d'Amélie Nothomb. La mise en scène est signée Catherine d'At.

« Pour éprouver la soif, il faut être vivant ». Le best-seller *Soif* redonne une parole humaine au fils de Dieu.

DES RENCONTRES

Le hasard, la chance, le travail... des lieux communs pour parler des rencontres que nous faisons au gré de nos vies. Et si c'était vrai ? Julien Bleitrach peut en témoigner. Souvenez-vous, nous vous l'avions présenté, en décembre 2018, lors de la préparation de la pièce *Le garçon qui volait des avions*, un texte issu du roman d'Élise Fontenaille qu'il a mis en scène et interprété. Dans la salle, Catherine d'At, metteuse en scène et collaboratrice d'André Dussollier sur *Novecento*. Un échange, un feeling, l'envie de travailler ensemble. Deux ans plus tard, l'idée prend forme grâce au 28^e roman d'Amélie Nothomb qu'ils décident d'adapter ensemble au théâtre. Passées les tracasseries administratives... le bonheur aujourd'hui, de faire vivre et de partager un texte à l'humour incisif, une histoire courte, ludique et originale...

SOIF

« Catherine et moi sommes très rapidement tombés d'accord sur ce texte que nous avons découvert en 2019 » explique Julien. Un choix périlleux si l'on considère le sujet traité et l'exigence de la romancière ! *Soif* redonne en effet une parole humaine au fils de

Dieu. Les mots de Jésus sont restitués entre son procès et sa croix, ses souffrances, son calvaire et les miracles dont on l'accuse. Il se souvient de Judas, de Marie-Madeleine et bien qu'étant le Christ... il n'en est pas moins homme et il a soif ! « *La vision de Catherine m'a tout de suite convaincu. Elle voyait un Jésus en jean, t-shirt, pieds nus avec une parole simple et directe pour que chacun puisse voir le Jésus qu'il imagine. Les projections permettent d'ailleurs de jouer avec l'imaginaire collectif. Sur scène, Jésus sait par avance qu'il influencera l'Humanité mais il reste concrètement dans son présent et cela permet de faire entendre l'humour, l'ironie et les fulgurances de l'écriture d'Amélie Nothomb. Jésus est une figure passionnante et c'est un beau défi que de l'incarner avec toutes ses certitudes et ses doutes* » ajoute Julien. La simplicité s'exprime dans la scénographie, précise, inventive avec une esthétique quasi picturale.

Saint-Mandéen de cœur depuis quelques années déjà, Julien est aussi « très heureux de présenter son travail à domicile, et surtout ravi de jouer à Cresco, un lieu de création et d'échanges hors pairs qui a une âme, entouré par toute une équipe géniale ».

SOIF

Par la compagnie *L'autre monde*
JEUDI 30 MARS À 20H30
AUDITORIUM CRESCO



UN SAS VITRÉ POUR L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE SAINT-MANDÉ

L'église Notre-Dame de Saint-Mandé vient d'être équipée d'un sas, tout à la fois pour conserver la chaleur mais aussi pour donner à voir l'intérieur... depuis l'extérieur.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Pour remplacer l'ancienne chapelle* Notre-Dame de Saint-Mandé construite en 1727, devenue vétuste et de capacité insuffisante face à l'accroissement de la population, il est décidé de construire un nouvel édifice. Après de nombreuses tergiversations concernant le choix d'un emplacement, il est finalement décidé, en 1876 que la nouvelle église soit érigée entre le Chemin aux Vaches (actuelle rue Sacrot) et la rue de l'Alouette. Le concours pour sa construction est ouvert en 1878. Le style du monument est laissé au choix des concurrents. C'est le projet de l'architecte Édouard-Charles d'Albrizio,

qui est retenu : une construction de style néo-roman avec un clocher-porche.

La première pierre est posée le 8 juillet 1883 et moins de deux ans plus tard, le 21 mai 1885, une première célébration se déroule dans la nouvelle église : Mgr Richard, archevêque de Paris administre aux jeunes communiant le sacrement de consécration. Cependant, les travaux n'étant pas encore totalement finis, l'église n'est définitivement livrée au culte qu'à l'occasion de la messe de minuit, le 24 décembre suivant. La paroisse est placée sous l'invocation de Notre-Dame, Saint Mandé en étant le second patron.

LE TRÉSOR DE L'ÉGLISE

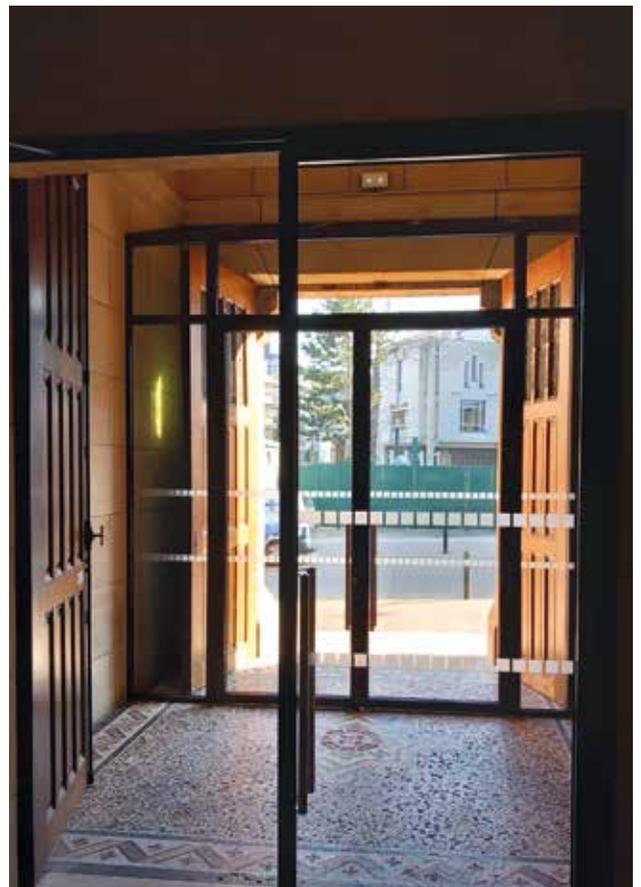
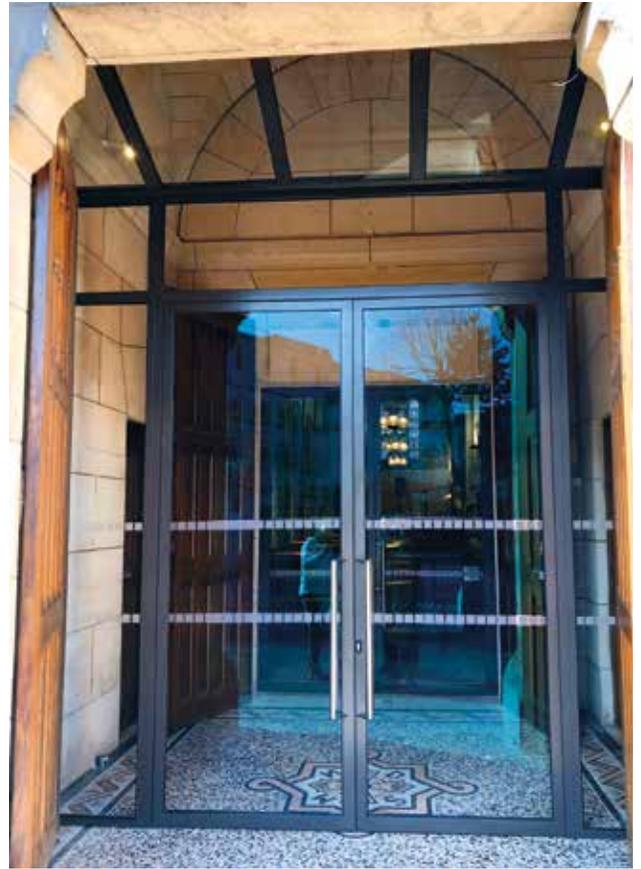
Trois reliquaires sont conservés dans le trésor de l'église : le premier contient un os du bras de Saint Maudez qui aurait donné son nom à notre commune et qui est représenté par une statue en bois ; le second, diverses reliques de saints et le troisième, un morceau de la vraie Croix, don du chanoine Gros, curé de Notre-Dame de Saint-Mandé de 1941 à 1961, qui l'avait reçue de Mgr Larue, ancien évêque de Langres. Autre trésor remarquable : une ancienne cloche datant de 1683 qui était la propriété des Dames Hospitalières de Gentilly. Elle a sans doute servi au début du XIX^e siècle de cloche à la première église paroissiale avant d'être transférée dans l'église actuelle. Elle a eu pour marraine Catherine Bellier, la célèbre Cateau-la-Borgnesse (1614-1689) qui possédait une maison à Gentilly et honorait de ses largesses le couvent des Hospitalières. En 1943, cette cloche a failli être réquisitionnée par le *Service de récupération des métaux non ferreux* mais le maire de l'époque, Camille Mège réussit, pour éviter qu'elle ne soit fondue, à la faire classer monument historique. Il convient aussi de citer la remarquable statue en marbre blanc datant du XIV^e siècle représentant Notre-Dame dans la pose de la *Vierge à l'Enfant* ainsi que les vitraux : l'un, au fond de l'église qui est une imitation des vitraux du XIII^e siècle provenant du petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et un autre représentant Saint-Vincent de Paul attribué au maître verrier Charles Champigneule (1853-1905).

UN NOUVEAU SAS VITRÉ

L'église faisant partie du patrimoine de la commune, elle doit, à ce titre, être entretenue comme l'ensemble des bâtiments communaux. Ainsi après des travaux datant de quelques années consistant à mettre un système de chauffage et l'électricité, la Ville a décidé de faire installer un sas vitré à l'entrée. Plusieurs avantages à cette installation : assurer le confort des paroissiens lors de la messe dominicale, éviter les déperditions thermiques (garder la chaleur en hiver et la fraîcheur en été) et attirer l'œil du passant, qui peut ainsi voir l'intérieur de l'édifice depuis l'avenue du Général de Gaulle. Alors si vous n'avez jamais eu la curiosité de pousser la porte, celle-ci pourra désormais être satisfaite, juste en passant devant.

*L'ANCIENNE CHAPELLE

L'ancienne chapelle du prieuré, première église paroissiale, située 11 rue Jeanne d'Arc, a été vendue par la commune en 1891 pour la somme de 20 000 francs à un certain Monsieur Alviry qui en fit une vacherie, puis transformée en garage, jusqu'à sa démolition en 1996 pour faire place à un immeuble d'habitation.



LES CONSEILS DE L'ÉQUIPE SANTÉ



Mars Bleu est le mois dédié au dépistage du cancer colorectal. Détecté tôt, il peut être guéri dans 90% des cas.

MARS BLEU

Organisé par le ministère de la Santé, l'Institut national du Cancer et l'Assurance Maladie, Mars Bleu est un rendez-vous annuel de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal. Aussi appelé cancer de l'intestin, c'est la 2^e cause de décès par cancer en France. Il se développe à l'intérieur du côlon ou du rectum, le plus souvent à partir de petites lésions appelées polypes. Il touche 4 hommes sur 100 et 2 femmes sur 100, généralement après 50 ans. C'est pour cette raison que le test de dépistage est proposé aux personnes de 50 à 74 ans. Détecté à un

stade précoce, il se guérit dans 9 cas sur 10.

LES ÉTAPES DU DÉPISTAGE

1. Commandez le test sur le site www.monkit.depistage-colorectal.fr en utilisant le numéro d'invitation figurant sur le courrier qui vous a été envoyé ou retirez-le chez votre médecin lors d'une consultation
2. Faites le test chez vous (prélèvement de selles)
3. Renvoyez le prélèvement gratuitement
4. Consultez vos résultats en ligne en vous inscrivant sur www.resultat-depistage.fr Votre médecin les reçoit également.

PRÉVENTION DES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

Dans le cadre du programme de santé publique, le Pôle Santé de la ville poursuit ses ateliers de prévention :

Mercredi 8 mars de 14h à 17h (session théorique)

Jeudi 9 mars de 14h à 17h
ou vendredi 10 mars de 10h à 13h (ateliers culinaires).

Inscriptions au Centre de Soins Municipal :
01 49 57 78 89

Les rendez-vous de la



8, PLACE LUCIEN DELAHAYE
Sur inscription au 01 49 57 91 46 (97 24)
ou par mail :
maison-de-la-famille@mairie-saint-mande.fr

CONFÉRENCE

Halte au dictat de la bienveillance à tout prix. Et, si être parent, c'était accepter de ne pas toujours faire plaisir à nos enfants ?

Animée par Guillemette Redier-Gaigneux, psychopédagogue
Jeudi 16 mars de 20h à 22h

ATELIER PARENT-ENFANT

Initiation à la salsa, la bachata et les danses latines

Animé par l'association Salsa con ti.

Public : 6 à 12 ans.

Samedi 18 mars de 10h30 à 12h

PROGRAMME COMPLET SUR
SAINTMANDE.FR
(ACTUALITÉ – SÉNIORS)

LOISIRS ET ACTIVITÉS POUR NOS SÉNIORS

Séjour en Bretagne

DINARD • SAINT-MALO • MONT SAINT-MICHEL • CANCALE • CAP FRÉHEL • DINAN
DU 22 AU 25 MAI

Visites, dégustations et balades au grand air sont au programme de ce magnifique séjour.

Formule en pension complète, hôtel 3* à Dinard.

Tarifs : 650 € Saint-Mandéen – 325 € Saint-Mandéen non imposable – 815 € non Saint-Mandéen (30 personnes max – 20 personnes mini).

Renseignements et inscriptions auprès du service seniors en mairie. Enora est à votre écoute au 01 49 57 78 04 ou par mail : seniors@mairie-saint-mande.fr

EN MARS

Ludothèque

VENDREDIS 10, 17, 24 ET 31
DE 13H45 À 15H30

Jeux de société

MAISON DE LA FAMILLE
GRATUIT (18 PERSONNES MAX)

Marche nordique

MERCREDIS 8, 15 ET 22 ET 29 À 9H

Prévoir son matériel

RENDEZ-VOUS À CÔTÉ DU MANÈGE DERRIÈRE LA
MAIRIE
GRATUIT (15 PERSONNES MAX)

Mémo-art

JEUDIS 9, 16, 23 ET 30 À 15H

Atelier-jeux de mémorisation à partir
d'œuvres d'art, visites virtuelles de
musées

CRESCO
GRATUIT (8 PERSONNES MAX)

Chant

MARDIS 7, 14, 21 ET 28 À 10H30

Chant en chœur

CRESCO - SALLE PIERRE COCHEREAU
PAYANT (20 PERSONNES MAX)

Anglais

LUNDIS 6, 13, 20 ET 27 À 15H30

Niveau débutant.

CRESCO - SALLE CREMER
PAYANT (8 PERSONNES MAX)

Danse en ligne

VENDREDIS 10, 17, 24 ET 31
À 15H30

CRESCO - SALLE DE DANSE
PAYANT (20 PERSONNES MAX)

Boxe éducative

JEUDIS 9 ET 23 À 9H

Maintien des capacités physiques et
psychiques

SALLE DE GYM OMNISPORT
PAYANT (10 PERSONNES MAX)



Sortie à Compiègne

JEUDI 9

Visite du château avec audioguide
Déjeuner dans une auberge
Visite de la clairière de l'Armistice

Sortie en autocar
(30 personnes maxi)

TARIF PLEIN 56 €
TARIF NON-IMPOSABLE 28 €
NON SAINT-MANDÉENS 68 €

Café philo

LUNDI 13 À 10H30

Débat et discussion "La Liberté"

MÉDIATHÈQUE - SALLE DES CONFÉRENCES
PAYANT (12 PERSONNES MAX)

Atelier informatique

MARDIS 14 DE 14H À 16H

Comment reconnaître les SMS et les
mails malveillants ?

CRESCO - SALLE INFORMATIQUE
GRATUIT (9 PERSONNES MAX)

Théâtre comédie Berlin, Berlin

MARDI 14 À 21H

Molière de la meilleure comédie et du
meilleur comédien 2022
THÉÂTRE FONTAINE - PARIS 9^e
PAYANT (20 PERSONNES MAX)

Atelier culinaire

MERCREDI 15 À 14H30

Confection d'un plat et d'un dessert
CUISINE CRESCO
PAYANT (8 PERSONNES MAX)

Atelier peinture (matériel fourni)

VENDREDI 17 À 14H30

CRESCO - SALLE ALFRED GRÉVIN
PAYANT (9 PERSONNES MAX)

Déjeuner au restaurant La Cabane

MARDI 21 À 12H

Entrée, plat, dessert. Hors boisson
PAYANT (20 PERSONNES MAX)

Théâtre

La promesse de l'Aube

MARDI 28 À 15H30

Romain Gary raconte sa jeunesse, son
déracinement, sa relation avec sa mère...

CRESCO - AUDITORIUM
17 € OU 25 €

Conférence

JEUDI 30 À 15H

Plongée dans le cinéma à la française
MÉDIATHÈQUE - SALLE DES CONFÉRENCES
PAYANT

POUR PARTICIPER AUX ACTIVITÉS PROPOSÉES, IL EST INDISPENSABLE DE S'INSCRIRE :
HÔTEL DE VILLE / SERVICE SÉNIORS (REZ-DE-CHAUSSÉE)

Tarifs, infos et pré-réservations au 01 49 57 78 04 • seniors@mairie-saint-mande.fr

BASKET



L'ÉQUIPE PREMIÈRE DE LA LORRAINE EN QUART DE FINALE

Le 26 janvier dernier, l'équipe première de la Lorraine de Saint-Mandé créait l'exploit lors des 8^e de finale de la Coupe du Val-de-Marne en éliminant une équipe de Nationale 2.

QUALIFICATION HISTORIQUE

C'est dans un gymnase plein que le 26 janvier dernier, l'équipe première de la Lorraine de Saint-Mandé (départemental 3) s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe du Val-de-Marne, en battant l'équipe d'Alfortville, national 2. Victoire historique du club depuis sa création « *Du jamais vu ! Huit divisions séparent les deux équipes !* » confirme le président de LLSM Mathias Poisson...

La victoire est d'autant plus belle que l'équipe de La Lorraine a été créée il y a deux ans, pour développer les échanges intergénérationnels. Elle est en effet composée tout à la fois de jeunes du club et d'anciens. Leur

motivation commune : prendre du plaisir sur le parquet tout en respectant les valeurs de solidarité.

RÊVONS PLUS LOIN...

Pour son prochain rendez-vous, le petit poucet de la Coupe va rencontrer un autre monument du basket : le club de VGA Saint-Maur qui évolue en national 3, soit 7 divisions d'écart... « *Tout le club se met à rêver d'un nouvel exploit...* » affirme Mathias.

VENEZ NOMBREUX LES ENCOURAGER MARDI 7 MARS À 20H30 AU GYMNASSE ROGER VERGNE

Restauration sur place avec la Formule Hot-dog à partager en famille.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU CLUB...

TÉLÉCHARGEZ OU METTEZ À JOUR L'APPLICATION SPORTSREGION.FR POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DU CLUB POUR UTILISER LA MESSAGERIE, RECEVOIR VOS CONVOCATIONS...

Android



iOS



MUSCULATION

REMISE EN FORME AVANT L'ÉTÉ !

Mustapha, nouveau coach sportif vous conseille et vous accompagne dans votre parcours de remise en forme à la salle de musculation du Centre sportif Roger Vergne.

UN BEL ESPACE DE REMISE EN FORME

La salle de musculation du Centre sportif Roger Vergne est ouverte à tous à partir de 18 ans. D'une superficie d'environ 160 m², elle est équipée de différents appareils répartis en trois espaces distincts : cardio training, musculation et appareils guidés. Garant de la sécurité de tous et de la bonne utilisation de ces appareils, Mustapha Benhamed, 33 ans vient d'être recruté au poste de coach sportif.



VOTRE NOUVEAU COACH SPORTIF

Titulaire d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BP JEPS) avec la spécialité "Forme et Force sur plateau", Mustapha, ancien comptable, est fan de sport en tout genre (handball, boxe française...). Il est par ailleurs, coach sportif indépendant depuis 6 ans. « *J'ai pris goût à la musculation pour garder une bonne forme physique mais aussi pour la force mentale que ce sport enseigne : la maîtrise de soi, la capacité à dépasser ses limites... ça rend plus fort, ça apprend à encaisser les coups que la vie nous donne parfois* » explique-t-il. Ses principales missions : conseiller au sens large et accompagner chacun en

fonction de ses objectifs. « *Je suis très heureux de pouvoir transmettre ma passion notamment à des gens plus âgés... l'un de mes "élèves" a 84 ans !* ».

Ainsi, vous l'aurez compris, quels que soient votre âge et votre condition physique, la musculation n'est pas réservée aux supers athlètes, elle permet de garder la forme, d'améliorer les performances physiques et de perdre du poids. Le plus avec un coach : un planning d'entraînement, un suivi de votre progression et des conseils personnalisés.

EN PRATIQUE

Plusieurs formules d'abonnement sont proposées : trimestriel, semestriel ou annuel. Mustapha est présent de 18h à 21h du lundi au vendredi. Le samedi de 10h à 13h. Le mardi de 9h30 à 12h et le jeudi de 10h30 à 13h. N'oubliez pas de vous munir d'une serviette, nécessaire pour protéger les machines de votre transpiration, elle est à placer en premier dans votre sac !

**SALLE DE MUSCULATION - CENTRE SPORTIF ROGER VERGNE
31, RUE DU COMMANDANT MOUCHOTTE**

Horaires d'ouverture au public : lundi 10h/21h30 - mardi au vendredi : 9h/21h30 - samedi 9h/20h - dimanche 9h/19h



La Passerelle de Saint-Mandé

EN MARS

LUNDI 6

14h45
Atelier créatif

15h
Beaumarchais
(exposé)

MERCREDI 8

12h30
Journée
internationale des
femmes

JEUDI 9

9h45 et 11h
Initiation au yoga

14h30
Déclic

15h
Relaxation,
sophrologie

VENDREDI 10

15h
Atelier d'écriture /
Rummikub /
Scrabble en
duplicate

16h30
Mot de passe

LUNDI 13

15h
Les romans
historiques (club
de lecture) / Tarot
+ Belote

JEUDI 16

10h
Éveil musculaire
(groupe A)

VENDREDI 17

15h
Équilibre et
orientation /
Questions pour des
champions

LUNDI 20

15h
Atelier créatif / Les
secrets de Madame C.

MERCREDI 22

13h30
Le nouveau XIII^e
(sortie commentée)

JEUDI 23

10h
Éveil musculaire
(groupe B)

10h30
Parc de Bercy
(pique-nique)

VENDREDI 24

15h
Rummikub /
Scrabble en
duplicate

LUNDI 27

15h
Georges
Brassens
(exposé) / Tarot
+ Belote

VENDREDI 31

15h
Autour des
poissons
(atelier
décoration)

EN AVRIL

LUNDI 3

15h
Fort
Passerelle /
Atelier créatif

MARDI 4

COMPLET
11h
Musique au
Musée d'Orsay

JEUDI 6

9h45 et 11h
Initiation au yoga

14h30
Déclic

*Chacun apporte un
met ou une boisson.
Inscription auprès
de Claire par SMS
avec la nature de
votre participation.

**Plus de détails
sur [www.
passerelle94160.fr](http://www.passerelle94160.fr)
Contact adhésion
06 81 97 58 73**

CORDOBA

"Regards d'historiens sur le Coran"

par Mohammad Ali
Amir-Moezzi, islamologue et
historien.

Participation souhaitée :
5 €

**Mercredi 29 mars
à 20h30**

Hôtel de Ville
Salle des Fêtes

Renseignements et contacts :

Michel Haim :
06 09 28 29 19
haim_michel@hotmail.fr

Régis Oudot :
06 41 56 89 37

Sur le site
www.asso-cordoba.org

Bridge

Club de Bridge du LTSM

Pour participer aux tournois
hebdomadaires organisés par le
Club de Bridge du Lawn Tennis de
Saint-Mandé :

- le mardi de 14h30 à 18h : tournoi
de régularité
- le jeudi de 14h30 à 18h : rondes
de France

Prenez contact avec le moniteur et
arbitre, Olivier Hugon au
06 11 11 09 91 ou par mail :
olivier.hugon@hotmail.fr ou
réservez vos places par mail à
bridge.ltsm@laposte.net

Des cours ont lieu le mardi de
10h30 à 12h30 (perfectionnement).

**Club de Bridge du LTSM
68, avenue des Minimes
<https://www.ltsm.fr/bridge/#infos>**

CONCERT DU LIONS CLUB

Gabriel Fauré – Requiem opus 48

Vendredi 10 mars à 20h

Auditorium Cresco

**Renseignements au 06 62 03 29
82 et www.lcsaintmande.fr**

Le Potager de Saint-Mandé

Atelier familial de confection de
mangeoires pour les oiseaux avec
des pommes de pin :

**Samedi 25 mars
de 14h à 17h**

Place
Charles Digeon



Contact :
lepotagerdestmande@gmail.com
Site : [https://lepotagerdestmande.
wordpress.com](https://lepotagerdestmande.wordpress.com)

Cafédiabolo

CaféComptines

REPRISE

Pour les tout-petits accompagnés de leur papa, maman ou grands-parents...

Inscriptions : cafecomptines@cafediabolo.fr

Lundis 6, 13, 20 et 26 mars de 9h45 à 10h45

CaféLectures

Spécial Journée internationale des droits des femmes

Samedi 11 mars à 17h30

Cafévoyage en région Frioul Vénétie-Julienne

Suivi d'un apéritif dinatoire typique

Samedi 18 mars à 17h30

Cafécours de yoga Kundalini

Sur inscription à cafediabolo@gmail.com

Dimanche 19 mars à 10h30

Cafélittéraire

Samedi 25 mars à 17h30

Cafécréatif

Spécial Poisson d'avril

Samedi 1^{er} avril à 16h30

Cafécréatif

Spécial Œufs de Pâques

Samedi 8 avril à 16h30

CaféSoutien Scolaire

Inscriptions et informations : soutienscolaire@cafediabolo.fr

Cafédiabolo

Maison de la famille
(3^e étage)

8, place Lucien Delahaye

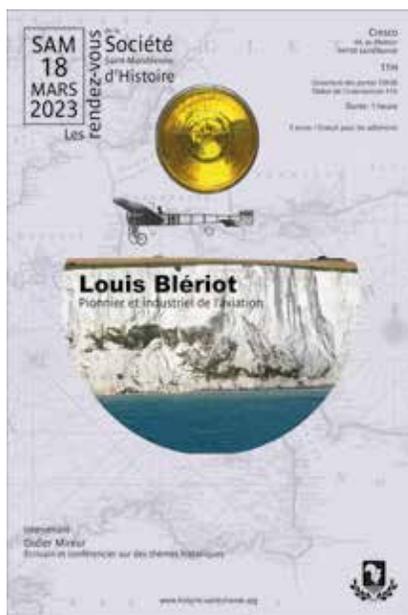
Infos et inscriptions : cafediabolo@gmail.com
ou au 07 81 40 77 30

www.cafediabolo.fr

LES RENDEZ-VOUS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-MANDÉENNE D'HISTOIRE

CONFÉRENCE

Louis Blériot, Pionnier et industriel de l'aviation



Diplômé de l'École Centrale à 23 ans et passionné par les avions, il se met en tête d'en construire un. Il réussit son pari fin 1908, lors d'une 1^{re} tentative ! Avec son "Blériot XI", il s'inscrit au concours lancé par le "Daily Mail" britannique qui récompense le premier aviateur réussissant à traverser la Manche. Il décolle le 25 juillet 1909 de Sangatte, près de Calais, franchit les 40 km en 35 mn et atterrit près de Douvres. Les journaux du monde entier relaient l'évènement comme premier exploit international de l'aéronautique..

Samedi 18 mars à 11h

Intervenant : Didier Mireur, écrivain et conférencier sur des thèmes historiques

Cresco • 4, avenue Pasteur

Tarif : 5 € / Gratuit pour les adhérents

www.histoire-saint-mande.org

MUR D'ESCALADE

La Ville a fait l'acquisition de nouvelles "prises" afin de créer des voies spécifiquement adaptées aux débutants. Ces installations vont profiter aux adhérents des associations qui enseignent l'escalade et, à la rentrée prochaine, au Groupe scolaire Saint-Michel qui va l'intégrer dans les cours EPS des collégiens et lycéens. L'équipement est aussi ouvert aux enfants qui fréquentent les accueils de loisirs.

Inscriptions et informations

La Saint-Mandéenne

Tél. 01 46 82 85 02 ou par mail : saint-mandeenne@wanadoo.fr

www.lasaintmandeenne.fr



Animateurs et enseignants ont bénéficié d'une formation pour être au top !

M^e Enora ALIX

Votre Commissaire-Priseur À SAINT-MANDÉ

Journées d'estimations gratuites



CHINE, XIX^e siècle.
Adjudgé 51 000 €



Chocolatière, XVIII^e siècle.
Adjudgé 2 800 €



VAN CLEEF
& ARPELS
Broche
Adjudgé 25 500 €

Les jeudis

16 et 30 mars

13 et 20 avril

16 rue Plisson
à SAINT-MANDÉ
sur rendez-vous

Le domaine de prédilection de Maître ALIX c'est le bijou.

Elle en voit beaucoup, les expertises facilement et actuellement ils ont la côte : un grand nombre d'acheteurs est prêt à mettre le prix fort pour acquérir diamants, rubis, saphirs, émeraudes, perles fines comme en témoignent les résultats de ventes. Les collectionneurs sont à la recherche de bijoux XIX^e, Art Nouveau, Art Déco, des années 50, des belles pierres et des signatures prestigieuses.

Elle aime aussi beaucoup l'art asiatique. Les Arts d'Asie sont vastes tant sur la période que sur la diversité des objets. Porcelaines, jades, coraux, cloisonnés, bronzes, peintures, laques, objets d'art chinois, japonais et vietnamiens peuvent obtenir des records de vente car les acheteurs asiatiques reconstituent leur patrimoine avec d'importants moyens financiers.



Par Enora ALIX
06 58 37 94 70
ealix@millon.com



Une fois vos objets d'art, bijoux ou tableaux expertisés sur rendez-vous par Maître Enora ALIX, vous pourrez lui confier pour qu'ils soient présentés en ventes aux enchères publiques à Drouot dans des ventes spécialisées

HÔTEL
DROUOT

FCSM

TRANSMETTRE LE FOOT ET SES VALEURS

Icham Mssa fait partie du staff mis en place par Nabil Sallah,
le directeur sportif du FCSM.

Rencontre avec un passionné qui fait un super travail au sein des collectifs.

FAISONS CONNAISSANCE...

« J'ai 22 ans et j'ai la double nationalité franco-comorienne. J'ai grandi en banlieue parisienne avec mes parents, mes trois frères et ma soeur. J'ai commencé le foot à quatre ans et demi et c'est vrai que j'ai toujours voulu en faire mon métier mais je voulais aussi faire des études. J'ai donc suivi un parcours scolaire classique. Après mon bac pro en Gestion-Administration, j'ai obtenu, il y a deux ans mon BTS comptabilité-gestion. Ne trouvant pas mon bonheur dans cette voie, je me suis lancé dans le métier d'éducateur sportif spécialisé dans le football en passant mon Brevet de Moniteur de Football (BMF) en apprentissage avec le Football club de Saint-Mandé que j'ai obtenu en juin 2022 ».

COMMENT COMMENCE L'HISTOIRE AVEC LE FC SAINT-MANDÉ ?

« Je cherchais un club qui pouvait me correspondre dans mes ambitions sportives mais pas que. L'opportunité s'est présentée grâce à un ancien coéquipier qui m'a parlé du club de Saint-Mandé. Et là, j'ai tout de suite adhéré à la philosophie du club. Au-delà du projet sportif en équipe sénior, le fait de voir des jeunes joueurs être éducateurs auprès des plus petites catégories m'a donné envie de suivre cette voie. Nabil Sallah, le directeur sportif m'a encouragé et a conforté mon choix de passer de l'autre

côté du terrain, à transmettre des valeurs, de la passion de jouer au foot, du plaisir et mon savoir aux plus jeunes ».

QUELLES SONT TES FONCTIONS AU SEIN DU CLUB ?

« Je suis responsable de la catégorie féminine (5 à 16 ans), de la sections baby-foot (3 à 5 ans), de la catégorie U8-U9 masculine et des spécifiques entraînements des gardiens de but (enfants de 10 à 13 ans). Ma principale mission est de faire en sorte que les jeunes joueurs puissent s'épanouir en pratiquant leur discipline tout en suivant les valeurs que le club veut transmettre ».

DES OBJECTIFS, DES PROJETS POUR CETTE SAISON ?

« En tant que joueur capitaine de l'équipe sénior 1, je veux jouer un maximum de matches à mon meilleur niveau afin de pousser l'équipe vers

le haut, et maintenir notre équipe première en 2^e division du district. Le projet qui me tient le plus à cœur est de créer la première équipe sénior féminine du FCSM, j'espère lors de la saison 2023-24. Et puis, pour la future étape de ma carrière professionnelle, je souhaite passer le Brevet d'entraîneur de Football (BEF), mais avant tout ça, gagner en expérience en exerçant à plein temps ce métier, pourquoi pas à Saint-Mandé si le club m'offre cette chance ! »



TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, mouvement présidentiel majoritaire



La rue Sacrot sacrifiée ?

Chers Saint-Mandéens,

A lors que la concertation municipale du "cœur de ville" est maintenant terminée, nous regrettons qu'autant d'énergie ait été déployée sans avoir pu aborder une seule fois la question du maintien ou pas du double sens des bus sur l'avenue du Général de Gaulle. C'est pourtant un élément structurant du débat et son maintien a été soutenu par 75 % des Saint-Mandéens aux termes d'un sondage d'un groupe Facebook bien connu.

A l'heure où nous écrivons cette tribune, nous savons que le budget 2023 a provisionné 7,3M€ pour l'avenue du Général de Gaulle et la rue Sacrot. Par ailleurs, un appel d'offres en janvier pour une assistance travaux, a fait explicitement référence à une mise en sens unique de l'avenue du Général de Gaulle.

Nous craignons que la rue Sacrot soit sacrifiée pour dérouter le trafic (voitures, bus et camions). Si ce projet voit le jour, nous ne sommes pas persuadés qu'il y aurait une réelle plus-value pour le reste de la ville et le temps de trajet des bus serait très dégradé.

Actuellement, nous ignorons tout de l'avis du conseil départemental, pourtant propriétaire de cette voie, de la RATP et du commissariat. Nous ne connaissons pas non plus l'impact des mesures envisageables sur la circulation ou sur l'écologie.

A aucun moment, la Ville n'a voulu avoir un échange sérieux, sur la base d'un projet avec les services techniques et les habitants pour qu'ils puissent se forger une opinion éclairée.

Avec une telle opacité, on ne peut pas obtenir un diagnostic et une décision partagée.

Pourtant, la participation aux réunions a montré que le sujet intéresse les Saint-Mandéens qui sont volontaires pour construire un projet commun.

Notons à cet égard qu'aucune demande de retour du stationnement, même en dépose-minute, n'a été formulée pour notre artère principale.

Notre groupe est résolument favorable au maintien du bus en double sens.

Pour alléger le trafic de transit et améliorer la respiration de notre ville, nous avons affiné notre projet depuis 2020 et nous pensons qu'une mise en sens unique des voitures et camions pourrait être limitée au segment entre la mairie et les rues Allard, Sacrot ou Alouette.

Un consensus est possible!

Dans tous les cas, nous pensons qu'il faut tester les différents projets pendant quelques semaines AVANT de lancer des travaux pharaoniques et organiser un vote de la population, comme en 2011.

Et si le double sens des bus était maintenu, la Ville ferait une économie qui pourrait permettre de baisser la pression fiscale et/ou d'envisager d'autres travaux ayant un plus fort impact positif économique et écologique.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Très cordialement,

Léna Etner, Pierre Loulergue, Stéphane Robin

Facebook : Lena Etner
Twitter @EtnerLena
Instagram: lenaetnerEnsemble
Email: lenaetner@yahoo.fr
TikTok @lenaetner

Saint-Mandé respire



Cœur de ville, la reconquête de l'espace public au bénéfice des

Saint-Mandéens ?

Nous avons activement participé à la concertation sur le "cœur de ville" de Saint-Mandé qui vous a largement mobilisés. En réunions publiques et ateliers, le débat s'est focalisé sur l'aménagement de l'avenue de Gaulle dans sa portion entre la mairie et l'église. C'est l'axe principal, **la circulation automobile y est intense (11 000 véhicules / jour dont 600 camions) en constante augmentation et constituée à 75 % d'un trafic de transit.** Cette augmentation du trafic accroît les nuisances pour les riverains et n'est guère favorable au commerce local puisque les clients, majoritairement piétons, sont obligés de slalomer entre poubelles et véhicules en stationnement illicite, dans un environnement bruyant et pollué. On peut concevoir qu'ils aient peu envie d'y flâner et de passer d'un magasin à l'autre.

Pour que ce réaménagement ne soit pas inutile, comme il y a 10 ans il doit d'abord **répondre aux nouvelles aspirations des habitants (des villes plus calmes) et aux nouvelles habitudes de mobilité (télétravail)** qui ont changé avec la pandémie.

La voiture occupe à Saint-Mandé une place démesurée, comparativement au nombre de ses utilisateurs. Déjà, avant la pandémie, moins d'un quart des Saint-Mandéens utilisaient leur voiture pour se rendre en travail (INSEE 2109) ou faire leurs courses (étude CEREMA 2019).

Donner à la voiture une place plus conforme à son utilité réelle permettrait de réduire bruit et pollution mais surtout de **faire de l'espace public, un espace de rencontres plutôt que de passage, un espace accueillant pour les enfants et les personnes vulnérables** (personnes âgées, handicapées) plutôt qu'un espace hostile. Pour cela, la mairie pourrait équiper les rues de bancs, organiser des lieux de convivialité.

On a pu constater avec les travaux actuels, que la mise en sens unique provisoire de l'avenue réduisait considérablement le trafic et que le report de circulation dans les rues adjacentes

était somme toute limité. **Cela valide ce choix d'aménagement.**

Cela permettrait également de **mieux partager l'espace avec les modes de transport actifs et décarbonés.** A cet égard, les équipements pour les vélos (pistes cyclables, stationnement vélos) ne sont que peu abordés dans le projet, or cela permettrait de résoudre en partie la question de la mobilité sur courte distance.

Enfin les décisions d'urbanisme d'aujourd'hui doivent permettre à la ville de demain de rester vivable dans une trajectoire à +4 degrés d'un changement climatique plus rapide et plus brutal que prévu. La canicule tue et surtout les personnes âgées. Protéger et prendre soin d'elles c'est faire baisser les températures estivales en **intensifiant la végétalisation des zones urbaines** sans se réduire comme actuellement à une végétalisation purement ornementale.

Le projet va dans le bon sens. S'il respecte les points que nous avons soulevés, nous y serons favorables.

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Servièrre, Marie-France Dussion

Contact : saintmande.respire@gmail.com
Twitter et Facebook :
[@SAINTMANDE.RESPIRE](https://www.facebook.com/SAINTMANDE.RESPIRE)

La Gauche Unie



Pour la mobilisation le 7 mars contre la réforme des retraites

Presque 70% des Français – et parmi eux des saints mandéens – sont opposés à la réforme des retraites voulue par le président de la République et son gouvernement. Ils rejettent sans appel le report à 64 ans de l'âge légal de départ à la retraite et l'avancement dans le temps de l'application des 43 années de cotisations nécessaires pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Rappelons que le président de la République n'a pas été élu sur son programme mais par la volonté d'un grand nombre d'électeurs de faire barrage

à une candidate d'extrême droite. Dès lors, cette très forte mobilisation contre la réforme des retraites n'en devrait que davantage être prise en considération. Ce n'est malheureusement pas le cas.

Pourtant cette opposition est bien compréhensible : cette réforme qui pénalise le plus grand nombre est profondément injuste car elle occulte le fait que **l'espérance de vie n'est pas la même pour un ouvrier et un cadre** et que le premier bien souvent ne bénéficie moins longtemps de sa retraite alors qu'il a commencé à travailler tôt. Cette réforme ne tient pas compte des facteurs de pénibilité propres à certains emplois souvent les plus pénibles. Elle ne fait qu'amplifier les inégalités et tout particulièrement à l'encontre des femmes dont les carrières sont bien souvent incomplètes et plus courtes.

Discriminées aujourd'hui, elles le seront encore plus demain !

Le 7 mars, mobilisons-nous pour obtenir le retrait de cette réforme injuste et continuons après si besoin !

...ET QUELQUES MOTS SUR LE DÉBAT LOCAL DE L'AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

C'est un véritable réaménagement qu'il faut pour remédier aux nuisances que nous subissons et non la pose de quelques bacs à fleurs :

- Le bruit pour les riverains
- La pollution de l'air avec l'accumulation des particules fines
- Un trafic automobile, les embouteillages (plus d'un quart d'heure parfois pour que les bus arrivent au métro)
- Les difficultés de circulation pour les piétons et tous les adeptes des mobilités douces

La solution avec un partage équilibré de l'espace public consiste en **la mise en sens unique d'une partie de l'avenue du général de Gaulle pour les voitures et les bus** ce que les élus de gauche demandent depuis longtemps.

Le sens unique c'est moins de bruit, moins de pollution dans ce secteur, plus de facilité pour les livraisons des commerçants, moins d'embouteillage, et la possibilité pour piétons et cyclistes de circuler tranquillement.

Mais ce n'est pas suffisant. Encore faut-il que la réglementation soit respectée et en premier lieu que les poids lourds cessent d'emprunter l'avenue du général

de Gaulle. Actuellement leur nombre ne fait que s'accroître et avec eux danger, bruit et pollution.

Or sur ce sujet, il n'y a pas de réelle volonté de l'exécutif municipal qui se retranche derrière des arguments qui n'en sont pas tel le fait que les conducteurs bien souvent de nationalité française ne comprendraient pas notre langue !

Soyons sérieux : Ce que de petites villes de province réussissent à faire, notre commune doit pouvoir le faire.

Même constatation pour la vitesse dont la limitation n'est pas toujours respectée...

Geneviève Touati (PS)
g.touati@wanadoo.fr

La République en Marche, mouvement présidentiel majoritaire



Chers Saint-Mandéens,

Nous profitons de cette 2^e tribune avec L. Etner, P. Loulgergue et St. Robin pour vous informer que **nous avons décidé de demander à la préfète de contrôler la légalité du dernier conseil municipal 2022 notamment sur les mesures d'aide aux commerces.**

Nous déplorons un processus de décision solitaire et l'absence totale de transparence sur la politique commerciale. Nous pensons qu'il est souhaitable de privilégier l'aide aux commerces selon un plan défini et concerté. Nous déplorons l'absence de publicité quant aux priorités du maire.

Par ailleurs, le territoire, où seule la majorité municipale siège, a adopté le PLU intercommunal sans débat au conseil municipal. L'opposition a ainsi été écartée de décisions structurantes pour notre ville. Nous le regrettons.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Béatrice Dorra
beatrice@dorra.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 01



JULIEN WEIL
Maire de Saint-Mandé
Vice-président du Conseil
Départemental du Val-de-Marne
Reçoit sur rendez-vous.



FLORENCE CROCHETON-BOYER
1^{ère} adjointe, déléguée à la
transition écologique et numérique,
à l'urbanisme, aux grands projets et
aux mobilités.
Reçoit sur rendez-vous.



ALAIN ASSOULINE
2^e adjoint, délégué à la solidarité,
à la santé, aux séniors, aux liens
entre les générations et aux
handicaps.
Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur
rendez-vous.



ÉVELINE BESNARD
3^e adjointe, déléguée aux familles
et à la petite enfance.
Reçoit sur rendez-vous.



JEAN-PHILIPPE DARNULT
4^e adjoint, délégué aux ressources
humaines, aux affaires juridiques et
à la sécurité publique.
Reçoit un samedi matin sur deux sur
rendez-vous.



CHRISTINE SEVESTRE
5^e adjointe, déléguée aux sports et
à la vie associative.
Reçoit le mercredi sur rendez-vous.



MARC MÉDINA
6^e adjoint, délégué au budget, à
l'évaluation des politiques publiques
et à l'administration générale.
Reçoit le lundi à partir de 18h.



MARIA TUNG
7^e adjointe, déléguée à la jeunesse, à
la vie locale et au vivre-ensemble.
Reçoit sur rendez-vous.



THOMAS BOULLÉ
8^e adjoint, délégué à la vie scolaire
et périscolaire.
Reçoit sur rendez-vous.



MARIANNE VÉRON
9^e adjointe, déléguée à la
propreté, au cadre de vie, à la
redynamisation du commerce local
et au développement économique.
Reçoit sur rendez-vous.



JACQUES GUIONET
10^e adjoint, délégué aux affaires
culturelles, à l'enseignement
artistique et au patrimoine.
Reçoit sur rendez-vous.



PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 5 MARS
Pharmacie des Vignerons
2, rue du Maréchal
Maunoury à Vincennes
Tél. 01 43 28 05 81

DIMANCHE 12 MARS
**Pharmacie Saint-Mandé
Joffre**
8, avenue Joffre
Tél. 01 43 28 25 29

DIMANCHE 19 MARS
Pharmacie de Vincennes
30, avenue du Château à
Vincennes
Tél. 01 43 28 01 79

DIMANCHE 26 MARS
Pharmacie Morssi
82, rue Diderot à Vincennes
Tél. 01 43 28 13 94

DIMANCHE 2 AVRIL
Pharmacie Naccache
17, rue du Midi à
Vincennes
Tél. 01 43 28 02 54

LE TEMPS DES AIDANTS

"Les richesses de la relation
d'aide"

Jeudi 16 mars
de 14h30 à 16h
Centre de soins municipal
2, place Charles Digeon
Inscriptions au
01 49 57 78 89

Changement d'heure

Dimanche 26 mars, on
change d'heure. A 2 heures
du matin, il sera 3 heures.
Pensez donc à avancer d'une
heure vos montres, horloges et
radios-réveils !

UFC QUE CHOISIR UNE ASSOCIATION LOCALE PROCHE DE CHEZ VOUS

Pour vous aider à régler
vos litiges...

Permanences : lundi et
vendredi de 10h à 13h30

Cresco
4, avenue Pasteur
Informations et rendez-vous :
contactsaintmande@creteil.
ufcquechoisir.fr

AIDE AU NUMÉRIQUE

Afin d'aider les Saint-Mandéens
en difficulté avec l'outil
informatique, notamment
pour les démarches en ligne,
une conseillère est à votre
disposition au CCAS.

Prochain atelier :

Mardi 14 mars : Comment
reconnaître les sms et mails
malveillants ?

Ateliers gratuits sur
inscription au 01 49 57 78 50
ou directement auprès du
CCAS de Saint-Mandé.

COLLECTE DE SANG

Vendredi 10 mars de 14h à 19h
Centre culturel

3, avenue de Liège

Collecte sur rendez-vous :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

DERNIERS JOURS !

Les inscriptions des enfants nés en 2020 ou si vous venez de vous installer à Saint-Mandé, peuvent être faites en ligne sur le site de la Ville saintmande.fr – Espace Citoyen jusqu'au 7 avril 2023 ou sur rendez-vous à l'accueil unique de la mairie jusqu'au 31 mars 2023.

Rénovation énergétique des copropriétés

Le Territoire Paris Est Marne & Bois s'engage pour la rénovation énergétique des copropriétés comprenant entre 10 et 50 lots d'habitation, construites avant 1994, et en capacité financière de mener une opération de rénovation énergétique.

Les bénéficiaires d'une rénovation énergétique :

- **un confort thermique hiver comme été** et une protection contre le bruit extérieur
- **une baisse de consommation d'énergie de 40 à 70%**
- **une augmentation de la valeur du patrimoine**
- **une mise à niveau des bâtiments** à la hauteur des nouvelles exigences en matière d'esthétisme (rénovation de la façade), de confort et de performance écologique.

Plus d'info sur : renovonscollectif.fr

Les conseillers France Renov'apportent aide et conseils de façon gratuite et indépendante au 01 42 87 99 44 ou par mail à copro@agence-mve.org



REQUALIFICATION DE L'AVENUE DE PARIS (RD 120)

Une réunion publique est organisée à destination des riverains et usagers afin d'échanger sur la nécessaire amélioration de l'esthétisme et du partage des différents modes de transport sur l'axe Saint-Mandé / Vincennes.

Mercredi 15 mars à 19h30

Hôtel de ville de Saint-Mandé / Salle des Fêtes

AFIN D'ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD), TOUTE PUBLICATION DANS LA RUBRIQUE "ÉTAT CIVIL" CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS NE POURRA ÊTRE FAITE QUE SUR SOLLICITATION DES FAMILLES.



Bienvenue à...

Émile ROQUES (30/01).

100 BOUGIES

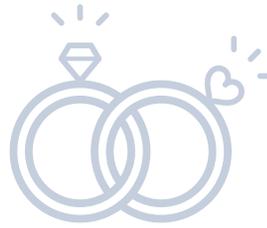
Pour devenir centenaire, il faut commencer jeune ! C'est le cas de Monsieur **Nisen RAPOPORT** qui a fêté ses 100 ans le 3 février dernier, en compagnie de son épouse.

Le Maire, Julien Weil et l'ensemble du Conseil municipal n'ont pas manqué de le féliciter et de lui souhaiter à cette occasion, un joyeux anniversaire.

CE MAGAZINE EST LE VÔTRE !

Vous souhaitez partager une information, faire une suggestion ou donner une idée... pouvant être publiée dans les colonnes de votre magazine ?

Appelez le service communication de la Ville au 01 49 57 74 03 ou envoyez un courriel à lyn.a.elhonsali@mairie-saint-mande.fr



Ils se sont unis



17 JANVIER

Dan LÉVY et Ornella BIGIAOUI unis par Éveline BESNARD.



28 JANVIER

Hakim TAMIMOUNT et Sabrina LAZLA unis par Jean-Philippe DARNAULT.



DES TARIFS PRÉFÉRENTIELS AUX POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

En adhérant au Syndicat Funéraire de la Région Parisienne (le SIFUREP), la Ville de Saint-Mandé a choisi d'accompagner les familles de la commune afin qu'elles puissent, sous certaines conditions, bénéficier de tarifs négociés par le SIFUREP avec son délégataire officiel (sous forme de remises ou de forfaits) pour un service public de pompes funèbres de qualité à prix maîtrisé. Ce service public est délégué à Saint-Mandé aux Pompes Funèbres Générales. Les familles conservent bien entendu, la possibilité de faire appel à un autre opérateur funéraires de leur choix pour les accompagner.

Plus d'infos auprès des Pompes Funèbres Générales

29, avenue du Général de Gaulle

Saint-Mandé

Tél. 01 43 28 10 08

CIMETIÈRES

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Du 1^{er} mars au 1^{er} novembre, les cimetières sont ouverts tous les jours de 8h à 18h30.

Cimetière sud - 25, rue du Général Archinard (Paris 12^e)

Cimetière nord - 24, avenue Joffre (Saint-Mandé)



CONFIER LES CLÉS DE VOTRE COPROPRIÉTÉ A VOTRE NOUVEAU SYNDIC DE PROXIMITÉ

NOTRE OBJECTIF EST DE VOUS APPORTER

- Une réelle présence
- De la réactivité
- Une communication efficace
- Un réel rapport de confiance

SAS KEYS IMMO - 10 AVENUE BENOIT LEVY 94160 SAINT-MANDE
01.84.23.19.67
CONTACT@KEYS-IMMO.FR
WWW.KEYS-IMMO.FR



galian



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO



La dictée

DE SAINT-MANDÉ

SAMEDI 25 MARS 2023

DE 17H À 19H

AUDITORIUM CRESCO - 4 AVENUE PASTEUR

TOUT PUBLIC / ADULTES ET ADOS

AVEC LA PARTICIPATION DE DIDIER SANDRE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE POUR LA LECTURE DU TEXTE

INSCRIPTION PAR MAIL : RP@MAIRIE-SAINT-MANDE.FR OU PAR TÉLÉPHONE : 01 49 57 78 03



SAINTMANDE.FR